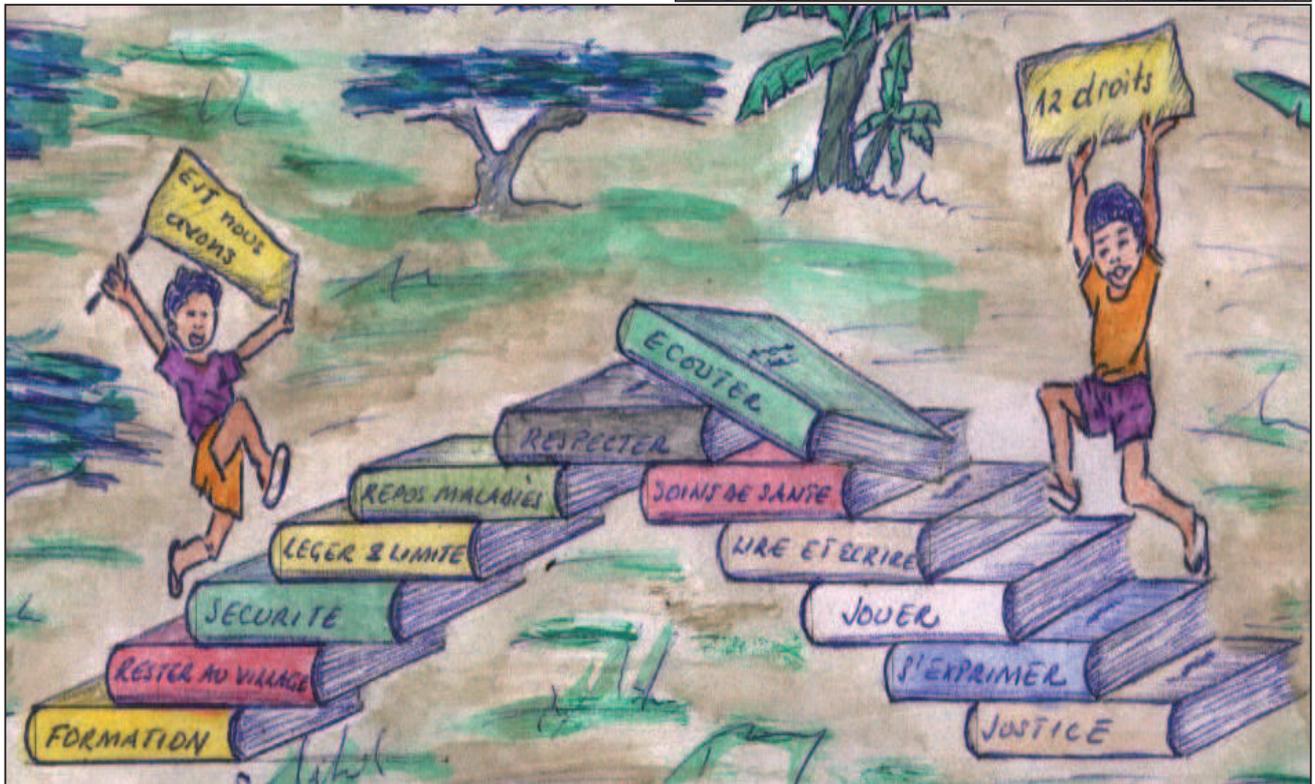
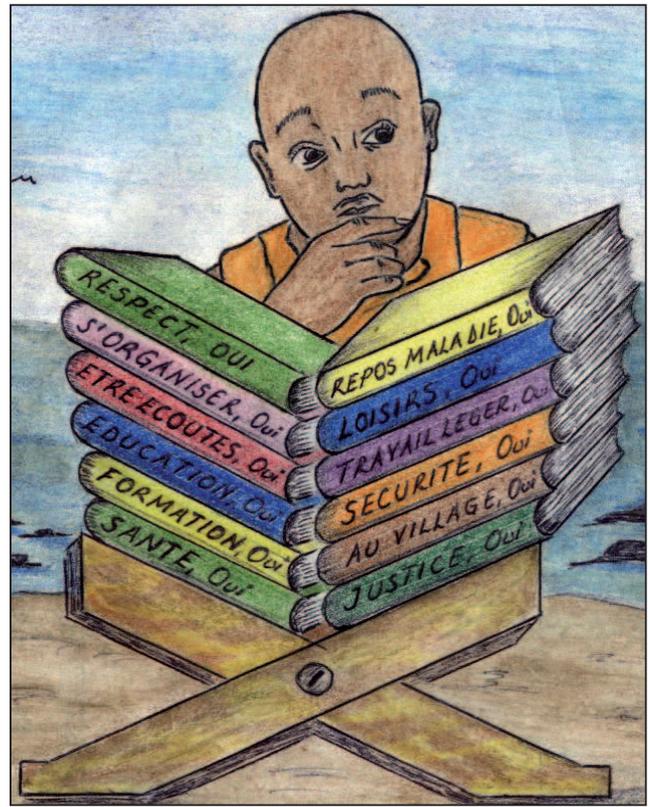


Guide de formation dans le MAEJT



Mouvement Africain
des Enfants et Jeunes
Travailleurs (MAEJT)

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par cette publication. Reproduction libre pour des usages pédagogiques ou scientifiques avec indication claire de la source et de l'adresse, ainsi que l'envoi de copies à Enda.

■ **Rédaction**

- *Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs*
- *Aimé Bada*

■ **Facilitation**

- *Moussa Harouna : Coordinateur programme MAEJT*
- *Mamadou Niambélé : assistant formation enda*

■ **Crédit photos**

MAEJT

■ **Illustrations**

Anoh Jean Cyril, Bamba Amara, Deli Tokpa Yves,
Maïga Moussa, Simboro Seydou, Omari Tony

■ **Réalisation : El Hadj Sarr, Fabrizio Terenzio**

© enda tm jeunesse action. décembre 2011
ISSN 0850 - 1629

*Ce document a
été réalisé avec
l'appui
de Plan Finlande.*

PROJET FINANCE PAR L'AIDE
PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
DU MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE FINLANDE



Enda Tiers-Monde Jeunesse Action
BP 3370 Dakar - Sénégal
Tél. : (221) 33 889 34 20 -Fax : (221) 33 823 51 57
Courrier électronique : jeuda@enda.sn
Internet : <http://eja.enda.sn/>



PREFACE.....	P.4
INTRODUCTION	P.5
I - ORGANISATION, THEMES ET PROCESSUS DE FORMATION DANS LE MAEJT	P.8
A- Organisation.....	P.8
B- Différents thèmes.....	P.9
C- Processus de formation dans le MAEJT	P.9
II - FICHES PEDAGOGIQUES	P.10
1- Participation	P.10
2- Planification basée sur les 12 droits.....	P.17
3- Ecoute.....	P.21
4- Mobilisation des ressources	P.27
5- Activités Génératrices de Revenus	P.31
6- Communication entre EJT et entre EJT, populations et autorités.....	P.36
7- Réussir son plaidoyer	P.39
8- Protection	P.43
Conseils aux facilitateurs	P.47
ANNEXES	P.48
1- Identifier nos forces et faiblesses sur nos capacités techniques et nos expériences	P.48
2- Regrouper et reformuler les thèmes	P.49
3- Sélectionner le thème principal et urgent auquel il faut faire face	P.50
BIBLIOGRAPHIE	P.51

Préface

Le MAEJT et un des témoins de l'Histoire

1990, une année phare, lorsque la Recherche Action Participative (RAP) s'est ancrée au cœur de nos actions, de toutes nos actions à Enda jeunesse action. Les activités de formation ne pouvaient pas être en reste.

Des animateurs -formateurs que nous étions, l'appropriation des méthodes et techniques de formation par nos partenaires, les Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT) était un enjeu fondamental, depuis que le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) a obtenu son acte de naissance à Bouaké (Côte d'Ivoire), en 1994 !

Des centaines de milliers d'enfants et de jeunes, dans plus de deux cent villes d'Afrique s'organisent en associations et se battent pour tout simplement acquérir les droits de tout citoyen, fut-il petit porteur, employée de maison, chargeur de briquet, ..., considérés par la pensée dominante "*comme des moins que rien*". Leur parcours, avec les résultats issus d'abord de leur propre effort, et des structures d'appui amies, ont fini de convaincre que les EJT concrétisent leurs droits à apprendre à lire et à écrire, à une justice équitable qu'ils ont identifiés dans leurs 12 droits.

Les fiches pédagogiques élaborées par des EJT partent de leurs préoccupations majeures : la participation, la communication, entre autres. Alors, il faut leur donner des "marteaux et des pelles", des outils, comme l'illustre avec humour, Ouédraogo Mathieu en page de couverture, pour qu'ils maintiennent les acquis et fassent d'autres conquêtes. Tout cela, le plus simplement possible, en me souvenant de l'interpellation d'un EJT du Bénin, lors d'un atelier sur l'alphabétisation : "*tonton, animez très pédagogiquement notre formation !*"

Nous avons la chance de vivre cette histoire avec des compagnons, celle là qui est la notre, et, avec laquelle nous avons appris beaucoup de choses. Il est de notre devoir, même sur d'autres stations, de continuer sur ce que nous savons faire : accompagner ce processus citoyen pour "*un monde véritablement digne des enfants*" sans oublier les jeunes, tous porteurs de créativité et de sens.

Ma conviction reste forte et intacte : qui plus que les Associations d'Enfants et de Jeunes Travailleurs dans les villes africaines, avec leurs multiples activités éducatives, sociales et culturelles, contribue à l'Education pour Tous, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Alassane Souleymane Faye
Professeur, Maître d'application / collaborateur du MAEJT

Introduction

En 1990, un Programme Africain de Formation (PAF) a été mis en place par Enda tiers monde, dont le thème central était le "comment" de la participation. Ses initiateurs avaient pour objectif de développer une expertise locale, à partir de leçons tirées et d'outils dégagés des expériences africaines, et de les mettre à la disposition des acteurs pour leur renforcement. Ces acteurs étaient à l'époque des animateurs, puis après, des enfants et jeunes, ...

En 1994, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) est fondé à Bouaké, par des enfants et jeunes de 4 Pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal), à l'occasion d'une session de ce programme qui, pour la première fois, intégrait des enfants¹.

On venait de passer à l'appropriation du programme par ce nouveau mouvement, le MAEJT et les principaux intéressés les EJT.

Les enfants et jeunes

Dès 1997, une première formation est faite aux délégués en partance à la Conférence de Kundapur en Inde. Elle est suivie d'une autre à l'intention des membres de l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT) de Cotonou. La méthodologie de Recherche - Action exprimée en termes pédagogiques simples, est bien maîtrisée par ces EJT.

Petit à petit, une génération de formateurs EJT se développe. Ils opèrent aux côtés des formateurs - animateurs issus des structures d'appui.

Le MAEJT forme environ 110 EJT et animateurs par an lors des réunions de ses 4 Groupes d'Appui Technique. Ils interviennent notamment dans les "Visites d'Appui Technique" (environ 80 par an) organisées dans les villes membres ou qui veulent être membres, chaque année, depuis l'an 2000. Il s'agit alors de renforcer les AEJT et les structures de soutien d'une même ville, d'un même pays en partant des difficultés identifiées par tous.

Ces Groupes d'Appui Technique, Visites d'Appui Technique et Ateliers Nationaux de Formation sont les piliers de la stratégie de formation du MAEJT porteur d'outils techniques pour développer ses objectifs.

La formation est également un recommencement, car les générations se succèdent et ne transmettent pas toujours l'intégralité de leurs acquis.

¹Voir histoire du Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs

Dans ce document, nous nous intéressons aux thèmes de formation développés lors des Ateliers Nationaux, la manière dont ils sont organisés, la facilitation adaptée, les différentes pratiques utilisées pour transférer les techniques, les méthodes et les informations avec une efficacité pédagogique adaptée à un public d'enfants et de jeunes dont la majorité n'est pas scolarisée.

Ces enfants et jeunes créatifs et expérimentés apportent des changements pour le développement de leurs 12 droits et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Pour la concrétisation des 12 droits, la formation est une alternative conséquente pour les EJT

La formation est un moyen et une conduite tirés du formel et chez les adultes pour les rendre accessibles aux enfants, aux jeunes et à leurs communautés pour les accompagner dans les initiatives qu'ils développent pour améliorer leurs conditions de vie, dépasser les obstacles rencontrés et concrétiser leurs droits.

La formation permet aussi de renforcer la maturité des EJT, leur endurance et les rend plus crédibles et plus compétitifs en matière de concrétisation des Droits de l'Enfant.

La formation est pour nous, EJT, une expression utilisée pour désigner le mot "*apprendre quelque chose d'utile*".

Exemple : *apprendre un métier, une langue, une façon de faire quelque chose que nous ne connaissons pas, que nous n'avons pas, une technique, un moyen pratique pour réaliser des activités permettant d'obtenir un changement, utiliser l'ordinateur, etc.*

C'est pourquoi, les EJT se réfèrent toujours à la situation, au lieu, aux 12 droits, à leurs quartiers et villages et à leur niveau d'organisation pour adapter la méthodologie de formation qui apporte un changement dans leur vie quotidienne.

La formation leur sert à :

- renforcer les outils de concrétisation de leurs droits : à l'éducation, à la santé, aux loisirs, à l'écoute, au respect, à la sécurité, à la formation professionnelle, etc., en développant leurs outils d'auto-rganisation, de gestion, d'écoute, de lobbying et de communication
- élaborer et mettre en œuvre des plans d'action efficaces qui répondent à leurs priorités
- faciliter le transfert des compétences entre les générations d'EJT

Avec quels résultats ?

Annuellement, le MAEJT organise, au minimum, un Atelier National dans tous les pays membres. Un atelier national implique en moyenne 25 à 30 participants pour une durée de 8 à 15 jours. En 2010, 26 ateliers nationaux se sont tenus, au bénéfice de 801 participants, dont 503 enfants, 387 filles et 32 animateurs.

Ces ateliers ont les effets suivants :

- l'accroissement de la capacité d'identifier les problèmes et les conflits et de les affronter à partir de consensus collectifs
- les ateliers de communication et d'écoute ont augmenté la confiance des EJT qui se sont rapprochés d'un plus grand nombre d'enfants, de parents et de patrons ou maîtres coraniques
- les activités économiques individuelles et associatives se sont également développées et facilitent l'auto prise en charge des EJT. Parallèlement à cela, la gestion des AEJT et des Coordinations Nationales, a progressé
- les résultats ont également été très concrets pour les sessions concernant les actions éducatives qui se sont développées qualitativement et quantitativement.
- une task force de 120 EJT et animateurs est aujourd'hui capable de soutenir les efforts des Associations à travers l'Afrique, en menant des missions d'appui et répondant à leurs sollicitations, pour mener à bien des actions, ou résoudre des difficultés.

Ces ateliers donnent aux EJT des compétences pour la concrétisation de leurs droits et contribuent à leur valorisation (car il s'agit d'enfants et de jeunes qui n'ont pas eu accès à la formation) et renforcent leur espoir et leur volonté de construire une vie meilleure.



I- Organisation, thèmes et processus de formation dans le MAEJT

Le MAEJT s'est forgé dans une démarche participative où l'expression libre est l'option porteuse de résultats souvent plus qu'escomptés. Les ateliers de formation s'organisent dans cette démarche qui part des acquis pour les renforcer avec de nouveaux outils et de nouvelles démarche et techniques. Même les thèmes d'atelier se construisent à partir de concertations entre les membres qui dépassent leurs limites malgré leur faible niveau d'alphabétisation. Comment fait-on pour avoir un thème de formation qui tienne compte des préoccupations des membres ? Dans le MAEJT, la formation prend des formes diverses.

A- Organisation

C'est quoi se former pour les EJT ? Il s'agit :

- **de sessions ou séances de renforcement des capacités** des membres dans les Groupes de Base. Elles se font avec des techniques de transferts d'outils et se tiennent autant de fois que nécessaire, de façon libre, régulière, adaptée, pratique et sous la forme qui arrange les membres des Groupes de Base. Par exemple, nous avons les stages de court séjour où un EJT est désigné pour aller se former dans une autre localité. Les Groupes de Base peuvent aussi faire venir une personne expérimentée pour leur apprendre des nouveautés.

- **d'ateliers locaux de formation** qui se développent de plus en plus dans le Mouvement et au niveau des différentes Associations. Ces ateliers expriment une volonté de renforcement de capacités de manière continue du fait des nouveaux adhérents et des situations spécifiques que les EJT affrontent quotidiennement dans leurs villes et villages.

- **d'ateliers nationaux de formation** organisés sur un thème décidé par les différentes Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT) à partir de leurs problèmes et des objectifs qu'ils visent. Dans le MAEJT, tous les pays ont droit à une formation nationale, chaque année

.- **de Groupes d'Appui Technique** qui font le point des différentes expériences développées dans les pays du MAEJT regroupés en 4 groupes linguistiques ou qui sont proches géographiquement. C'est la "taskforce" pour les Visites d'Appui Technique dans un pays et/ou dans les autres. Pour le MAEJT, il est obligatoire que chaque association membre reçoive au moins une visite entre deux Assemblées Générales.

L'objectif de la formation dans le MAEJT, répond à des problèmes exprimés par les Groupes de Base, les AEJT ou la Coordination Nationale pour que les Groupes de Base fonctionnent et développent aisément leurs actions de concrétisation des 12 droits.

B- Différents thèmes d'ateliers au niveau africain, national, local et dans les Groupes de Base des pays membres

Nous avons les thèmes suivants : Protection, Montage de projet, Planification basée sur les droits, Activités Génératrices de Revenus, Recherche Action Participative, Mobilisation et gestion des ressources, Ecoute surtout des plus petits par leurs aînés, Communication et Plaidoyer (Bandes Dessinées, radio, etc.), Participation des plus petits et Accompagnement des groupes de base

C- Processus de formation dans le MAEJT

- **Confectionner au préalable un plan de formation** qui explique les problèmes à régler, montre comment le thème choisi contribue à résoudre les problèmes et définit à qui la formation s'adresse ainsi que les changements espérés.

Toute action de formation est un moyen pour résoudre un problème. Pour cela, le processus pour arriver à la demande de formation doit être participatif et concerner les membres dans les Groupes de Base. Nous utilisons des outils comme : l'arbre des rêves, l'arbre à problèmes, la cartographie, les groupes à thème dirigé, les échanges pour identifier les besoins de formation et les traduire en thèmes de formation. Si les besoins en formation sont nombreux, nous les hiérarchisons en utilisant, par exemple, le jeu des flèches pour faciliter la prise de parole de tous les EJT.

- **Préparer son atelier en tant qu'organisateur** en déterminant les questions pratiques: le budget, la date, le lieu, les invitations des participants. **Comme facilitateur**, nous organisons nos fiches de facilitation.

- **Faciliter un atelier de formation : le modèle de base indique le thème de la formation et l'objectif général. Chaque objectif spécifique** montre les activités du facilitateur (comme l'organisation des travaux de groupe, la simulation, etc.), la durée estimée, la production attendue (contenu) et le matériel (papier, marqueurs, dessins, etc.). Les participants sont évalués pour voir s'ils ont atteint l'objectif spécifique et s'ils ont bien compris. A la fin de la formation, nous devons dire ce que les EJT sont capables de faire et quelles sont les compétences acquises. Le facilitateur fait le résumé des travaux (rapport de synthèse) de l'atelier et produit un rapport plus détaillé.

- **Evaluer une formation**, il s'agit :

- d'évaluer les apprentissages : ce que les EJT ont appris durant la formation. Cette évaluation se fait au cours de l'atelier (avec des études de cas, des débats, etc.) et à la fin des travaux (en utilisant les objets divers qui se trouvent dans la salle). Cela s'appelle **l'évaluation par les objets**. Chaque EJT prend un objet et explique en plénière comment cet objet exprime ce qu'il a appris durant l'atelier de formation.

- d'évaluer si les participants sont satisfaits de la formation : un questionnaire est distribué et rempli. Chacun donne son avis sur les conditions matérielles de l'atelier, l'hébergement, la restauration, l'organisation et la facilitation. Cette évaluation se fait à la fin de l'atelier. Les réponses permettent d'améliorer l'organisation des prochains ateliers.

III- Fiches pédagogiques

A partir d'un modèle de base, huit fiches pédagogiques ont été produites sur la participation, la planification basée sur les 12 droits, l'écoute, la mobilisation des ressources, les Activités Génératrices de Revenus (AGR), la communication, le plaidoyer et la protection. Les différents aspects des fiches sont reformulés pour les rendre plus simples tout en partant du vécu des EJT.

Les fiches pédagogiques présentées ne sont qu'à titre indicatif. Le facilitateur EJT peut diversifier ses stratégies. Il peut organiser des travaux de groupe, des sketches, des dessins, etc. selon la composition de son groupe de formation. L'EJT facilitateur doit être un créateur, comme il le fait dans sa vie de tous les jours.

1- Participation

Problèmes couverts par ce thème

Dans beaucoup d'activités concernant les enfants et jeunes, les adultes décident à leur place. Très souvent, ils sont juste "impliqués". La participation signifie que les concernés (enfants et jeunes) sont au centre des activités, en réfléchissant et discutant pour élaborer et évaluer leurs activités. Au delà d'une proclamation, le comment de la participation trouve tout son sens.

Descriptif, résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer les capacités d'intervention des enfants y compris les filles dans les Associations d'Enfants et de Jeunes Travailleurs (AEJT)

- **Contenu** : notion de participation, la participation est un Droit Humain et une valeur, visite d'un Groupe de Base de l'AEJT

- **Supports, outils, méthodologie** : papier padex, jeu sur la participation (Travaux de groupe, Sketchs)
- **Durée de la formation** : selon la disponibilité des concernés, nous conseillons au moins 8 jours



■ C'EST QUOI LA PARTICIPATION ?

Le facilitateur montre un dessin. Il demande aux participants de préparer et de présenter une réunion où tous les membres du Groupe de Base ou de l'Association, contribuent aux discussions et à la prise de décisions

Le facilitateur fait attention aux mots : participer, prendre part, contribuer, activité, résultat, etc.

Le facilitateur résume et donne la définition de la participation : participer, c'est prendre part à une activité, donner son avis et contribuer matériellement, financièrement pour un but précis. Participer, c'est avoir l'opportunité de donner son point de vue. La participation concerne tous les enfants, filles et garçons, sans discrimination.

■ POURQUOI LA PARTICIPATION DES ENFANTS ?

Une question en plénière : pourquoi et où la participation des enfants est-elle nécessaire ? Les participants donnent leurs réponses.

Le facilitateur note au tableau ou demande aux participants d'écrire leurs réponses sur de petits papiers à coller sur un support (tableau, mur, etc.). Le facilitateur récupère les papiers lus par chacun et au fur et à mesure, met ensemble les mêmes idées et les colle sur le support. Il formule avec les participants les réponses et présente la synthèse.

Quelques réponses possibles :

- la participation est un Droit Humain et une valeur autour desquels, les jeunes veulent participer
- la participation aide à trouver les vrais problèmes et à les résoudre durablement
- la participation développe les capacités des enfants et leur permet de se protéger et de promouvoir leur développement

■ DROIT A LA PARTICIPATION

Le facilitateur organise un jeu concours où les participants constitués en petits groupes donnent leurs réponses aux questions comme : la participation est-elle une obligation ? Où est-ce que la participation des enfants est inscrite comme Droit ? Qui doit favoriser la participation des enfants ?

Le facilitateur fait le résumé des réponses : oui, la participation est une obligation pour les Etats et un Droit pour les enfants car elle est inscrite dans la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et dans la Charte Africaine des droits et du Bien Etre de l'Enfant (CADBE).

Le facilitateur envoie les participants en travaux de groupes pour s'informer sur la CDE, la CADBE et trouver les articles qui parlent de la participation. Après les présentations en plénière de chaque groupe de travail, il fait le point : l'article 15 de la CDE stipule que les Etats reconnaissent le droit de l'enfant à la liberté d'association et de réunion pacifique. La CADBE consacre elle aussi le droit à la liberté d'expression (article 7), le droit à la liberté d'association (article 8) et le droit à la liberté de penser, de conscience et de religion (article 9)

Le facilitateur demande aux participants de raconter des expériences connues, entendues ou vécues dans lesquelles les enfants, les filles notamment, n'ont pas une vraie participation. "Qu'est-ce que vous avez observé ? Où est-ce que la participation n'a pas marché ?" Le facilitateur fait attention et note au tableau les réponses sur le rôle des adultes et celui des enfants.

Le facilitateur fait le point et montre qu'il y a plusieurs niveaux :

1- les adultes décident de tout et ne pensent pas à ce qui intéresse les enfants : c'est de la **manipulation**

2- les enfants sont utilisés pour chanter, danser, faire plaisir aux adultes : c'est de la **décoration**

3- la parole est donnée aux enfants sans qu'ils n'aient le temps de décider : c'est juste **une participation pour la forme**

4- les enfants sont associés à une activité à laquelle ils sont informés. C'est à partir de ce moment **que nous pouvons parler de participation.**

5- la parole de l'enfant est tenue en compte dans le cadre d'une décision à prendre : ici, nous disons que les **enfants sont consultés et informés**

6- les enfants informés de l'initiative des adultes décident des actions à faire. Ils font et évaluent. **La vraie participation commence à ce niveau**

7- les activités sont menées **à l'initiative et sous la direction des enfants** : à ce niveau, les enfants décident de leurs priorités d'action, ils contrôlent l'utilisation des ressources.

8- **les décisions sont prises à l'initiative des enfants et partagées avec les adultes**: ici, ce sont les enfants qui ont leur initiative et la gèrent. Les adultes ont le rôle de les accompagner.

■ DECRIRE LA REALITE DE LA PARTICIPATION

Le facilitateur organise un jeu : il distribue de petits papiers à 8 groupes de travail. Sur chaque petit papier, il inscrit un des 8 niveaux décrits ci-dessus. Ensuite, il demande à chaque groupe de lire son papier et de partager les situations observées chez lui et chez les autres qui justifient le niveau sur lequel il a travaillé.

Travaux de groupes : à quoi avez-vous déjà participé ? Expliquez et montrez que cette action c'est de la participation.

Activités qui impliquent la participation. Entre EJT nous avons : réunions, sensibilisations dans le quartier, activités de partage et échanges d'informations entre membres, visites et rencontres avec les autorités, activités de concrétisation des droits dans les Groupes de Base, ateliers de formation des membres, ateliers d'évaluation, rencontres avec d'autres enfants, réunions avec les partenaires, etc.

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux participants de répondre à la question suivante : pour chaque activité, à quoi vous attendez-vous comme participation ? Comment comptez-vous réussir à ces attentes ?

Après la restitution en plénière, le facilitateur fait la synthèse.

Le facilitateur fait le point des idées ressorties et amène les participants à prendre les des décisions qui peuvent être résumées dans un tableau :

Types d'activités	Attentes	Comment ?	Action à faire	Période
EXEMPLE				

Des idées qui peuvent aider à réussir la participation individuelle ou en groupe : identifier les groupes d'enfants, prendre contact avec eux, les mettre en confiance, organiser des séances d'écoute où ils ont l'occasion de parler de sujets qui les intéressent, connaître leurs problèmes, les associer à la planification et à l'exécution d'une activité commune, sensibiliser les parents et les enfants sur le bien fondé du Mouvement, faire participer les plus petits à la prise de décision, à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des activités et avoir une transparence dans la gestion.

Comment encourager la participation des enfants ?

- en veillant à une approche éthique, transparente, honnête et responsable, à la sécurité des enfants et à leur protection, à donner une chance égale à tous les enfants quel que soit leur classe, sexe, capacité, langue, origine ethnique, religion, etc.
- en trouvant une bonne représentation des enfants dans les différents espaces, les mots pour leur donner l'information juste, les méthodes pour faciliter la prise de parole et de décision des enfants

■ COMPRENDRE LE GROUPE DE BASE ET SON FONCTIONNEMENT

Le facilitateur met en place 3 groupes de travail sur la base des critères suivants : groupe composé d'EJT âgés de moins de 18 ans, groupe composé d'EJT âgés de 18 ans et plus et groupe composé d'animateurs. Il demande à chaque groupe de présenter les principales activités de son organisation, en précisant le rôle des membres de l'AEJT, de la structure d'appui, de l'animateur et les difficultés rencontrées.

Le facilitateur fait le point et montre qu'il y a : des enfants et jeunes de différents secteurs d'activités (couturiers, photographes, coiffeur(se)s, soudeurs, etc), des activités comme l'alphabétisation, la sensibilisation sur les droits, l'organisation de journées commémoratives, la fabrication et la vente de "toffi" (biscuits sucrés), la plantation et la vente de canne à sucre, de manioc, etc. Il y a des membres engagés volontairement dans l'exécution des activités du Groupe de Base, des portes paroles, parfois un bureau avec un président, un secrétaire, un trésorier ou un comité de gestion, la présence d'aînés, d'adultes ou d'une organisation d'adultes qui peut mettre un animateur à disposition de l'AEJT, le fait de donner un appui technique, financier ou matériel pour aider à atteindre les objectifs. Cet animateur aide l'AEJT dans ses activités et sert d'intermédiaire entre les EJT et la Structure d'Appui, parfois entre les EJT et les autorités locales ou les partenaires. Il montre aussi les difficultés dans les Groupes de Base.

Exemple : indisponibilité des EJT, peu de volonté des jeunes à aider les plus petits, absence de l'animateur, difficulté de gestion des conflits entre les EJT, etc.

A partir de ce résumé, le facilitateur relance la réflexion avec les questions :

- **Qui est enfant travailleur ?** Réponse : c'est l'enfant ou le jeune dont l'activité quotidienne est le travail. Nous les rencontrons dans le travail domestique, le travail indépendant, l'apprentissage d'un métier, etc.

- **Comment définissez-vous un Groupe de Base ?** Réponse : un Groupe de Base est constitué d'enfants et de jeunes travailleurs solidaires qui partagent le même espace de travail ou d'habitation, exercent la même activité ou non et sont organisés pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail (concrétisation des 12 douze droits).

En plénière, le facilitateur demande aux participants : à partir de votre expérience de membre d'Association, à quel niveau avez-vous besoin de l'aide de quelqu'un qui n'est pas un de vos membres ?"

Le facilitateur fait le point des réponses qui donnent les avis suivants : contacter de nouveaux groupes d'enfants, parler avec les parents et les patrons, rencontrer les autorités, négocier des espaces pour mener nos activités, recevoir des conseils, écrire nos rapports, nos demandes d'autorisation ou d'appui en matériel, écrire nos idées de projet, etc.

En plénière, le facilitateur pose la question : quelles sont les personnes qui nous fournissent ce genre d'aide tous les jours ? Réponse : les jeunes, les aînés, les animateurs
Le facilitateur demande : selon vous, c'est quoi l'accompagnement ? Réponse : accompagner, c'est suivre, marcher avec un Groupe de Base ou une Association dans l'organisation d'activités de concrétisation des 12 droits et d'amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres. L'accompagnement se fait en ayant l'idée que les groupes sont autonomes.

■ DEFINIR ENSEMBLE LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Le facilitateur demande : de quoi avons-nous besoin comme aide ? Il propose de faire un tableau à 3 colonnes.

Listons ligne par ligne les grandes activités que nous menons, en tant que groupes d'enfants et de jeunes travailleurs	Mettons ici le rôle que l'accompagnateur doit jouer dans chacune de ces activités	A quel niveau de participation, situons-nous le rôle joué par "l'animateur, le jeune ou l'aîné" dans nos activités ?

En travaux de groupes, le facilitateur propose aux participants l'exercice suivant : à partir de cette description du rôle de l'animateur et de votre niveau de participation, dites si l'animateur qui est avec vous est animateur : qui fait pour, qui donne des ordres ou qui fait avec ?

A partir des réponses, le facilitateur présente le tableau suivant

	A n i m a t e u r a u t o r i t a i r e , d i c t a t o r i a l	A n i m a t e u r d é m o c r a t e , p a r t i c i p a t i f	A n i m a t e u r "l a i s s e r - a l l e r , l a i s s e r - f a i r e "
<p>Le style (façon) d'animation</p> <p>Il est décrit en fonction de la tâche et des relations dans le groupe d'enfants et de jeunes</p>	<p>Le style de l'animateur autoritaire est directif.</p> <p><i>Il est centré sur les activités en portant peu d'intérêt aux relations humaines.</i></p> <p>Il ne considère l'élément humain qu'en fonction de sa contribution à la production. Les enfants et jeunes sont incapables de décider ou sont paresseux. Il planifie les tâches dans les moindres détails et accorde une attention particulière à l'organisation. Il a recourt à des mesures disciplinaires et au chantage.</p>	<p>Le style de l'animateur démocratique est non directif.</p> <p><i>Il accorde autant d'importance à l'atteinte des objectifs qu'aux relations humaines.</i></p> <p>Il s'appuie sur le travail d'équipe, cherche la participation de tous et toutes, à chaque étape. Il fait confiance aux enfants et jeunes, les incite à se fixer des objectifs qui représentent un défi pour eux. Il ne craint pas les conflits, n'entretient pas de relations parentales (genre tonton, papa ou maman) avec les enfants et jeunes, mais développe une relation responsable qui se fonde sur le respect, le soutien et la compréhension réciproques.</p>	<p>Le style de l'animateur "laisser aller, laisser-faire"</p> <p><i>Il porte peu d'intérêt aux activités et aux relations humaines.</i></p> <p>Il évite de prendre des décisions, ne s'engage pas sur le terrain des émotions.</p>

Travaux de groupe : le facilitateur demande de reprendre le tableau ci-dessous en précisant le besoin en termes d'accompagnement pour chaque activité.

Listons ligne par ligne les grandes activités que nous menons, en tant que groupe d'enfants et jeunes travailleurs	Mettons ici le rôle que l'accompagnateur doit jouer dans chacune de ces activités	A quel niveau de participation, situons-nous le rôle joué par "l'animateur, le jeune, l'aîné" dans nos activités ?	Mettons ici, de quel accompagnement nous avons besoin pour chaque activité ?

Dans les restitutions, le facilitateur veille à ce que les participants soient précis sur ce qu'ils attendent de leur accompagnateur.

Travaux de groupes par AEJT. Le facilitateur demande : qu'allons-nous faire pour une participation effective des enfants ? Qu'allons-nous faire pour que les nouveaux rôles définis pour l'accompagnateur soient respectés ?

Dans les restitutions, le facilitateur s'assure que les AEJT ont des idées et des activités claires pour permettre la participation effective des enfants et que le rôle à jouer par l'accompagnateur est bien défini.

Synthèse du facilitateur sur la différence entre un animateur et un accompagnateur

Un animateur est un "fofo" ou une "tantie" qui a un programme déterminé pour soutenir un groupe d'enfants, de jeunes, de mamans ou de paysans sur un sujet précis. Pour les AEJT, quelqu'un peut être désigné par la Structure d'Appui pour écouter et conseiller les EJT. Alors que l'accompagnateur est la personne mise à la disposition des AEJT. Il suit les EJT dans leurs activités. Il travaille à la demande des EJT sur les tâches que les EJT ne peuvent pas faire seuls.

■ PRATIQUE DE LA PARTICIPATION DANS LES GROUPES DE BASE

Visite des enfants dans les Groupes de Base de l'Association.

Consigne : amener le groupe à situer son niveau de participation et à réaliser la participation avec un accompagnement adapté (et à la hauteur).

Organisation de la restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation

<p>Résultat final de l'atelier : chaque EJT est capable de faire participer les enfants de sa localité à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation des activités de son Association.</p>

2- Planification des actions basées sur les 12 droits



Problèmes couverts par ce thème

De nos jours, l'approche basée sur les droits facilite le développement d'actions durables. Elle permet de traiter les problèmes dans leur globalité et leur spécificité mais reste encore l'apanage des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de techniciens. Pourtant les EJT, à partir de leurs 12 droits empruntent souvent les mêmes itinéraires pour arriver à des solutions aussi efficaces. Nous devons adapter cette approche à leur réalité pour leur permettre d'user de cet outil et d'améliorer leur intervention.

Descriptif, résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer les capacités des EJT sur la planification basée sur les 12 droits
- **Contenu** : comprendre les droits, formuler son problème, l'analyser, planifier des actions, organiser le suivi et l'évaluation
- **Supports, Outils, méthodologie** : discussions, sketch, travaux de groupe, visite des groupes de base

■ PLANIFICATION ET SON IMPORTANCE

En commentant le dessin, le facilitateur s'intéresse au mot planification

- **Question** : c'est quoi la planification ?
- **Réponse** : la planification est un processus (analyse, identification des activités, exécution, suivi et évaluation) qui permet d'organiser dans le temps les activités pour concrétiser les 12 droits.
- **Question** : pourquoi doit-on faire une planification ?
- **Réponse** : pour avoir une vue claire de ce que nous faisons et des résultats attendus.

■ APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES DROITS DES ENFANTS

Le facilitateur demande aux participants de citer les 12 droits. Il note les réponses en s'assurant de la formulation exacte des droits. Après concertation de chaque groupe de travail, un jeu concours est organisé sur le contenu de chaque droit. Tous les groupes sont primés pour éviter les frustrations.

Rappel des douze droits des EJT

Droit à une formation pour apprendre un métier - Droit à rester au village (à ne pas s'exoder) - Droit à exercer nos activités en sécurité - Droit à un travail léger et limité - Droit à des repos maladies - Droit à être respectés, - Droit à être écouté - Droit à des soins de santé - Droit à apprendre à lire et à écrire- Droit à s'amuser, à jouer- Droit à s'exprimer et à s'organiser - Droit à un recours à une justice équitable en cas de problèmes.

Le facilitateur pose les questions suivantes :

- **Question** : connaissez-vous des droits, autres que les 12 droits des EJT ? Lesquels par exemple ?
- **Réponse** : droit à une famille, le droit à l'éducation, le droit à ne pas être déplacé, etc.
- **Question** : comment appelle-t-on, le document où se trouvent l'ensemble des Droits de l'Enfant ?
- **Réponse** : Convention des Droits de l'Enfant (CDE) , Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBE).

■ ETAPES D'UNE PLANIFICATION BASEE SUR LES 12 DROITS

Travaux de groupe : le facilitateur met ensemble les participants qui travaillent et vivent les mêmes difficultés. Il demande à chaque groupe de travail d'identifier des situations qui montrent le non respect des droits des enfants, de faire ressortir les droits qui ne sont pas respectés et de donner des explications.

Nous observons autour de nous, dans nos villes et villages, nos quartiers, ateliers, marchés, gares, etc. Nous écoutons nos amis enfants pour comprendre leurs problèmes et envisager avec eux ce qu'il faut faire.

A la restitution, le facilitateur s'assure que chaque groupe décrit clairement le manque de respect des droits d'un groupe d'enfants bien identifiés et ses conséquences visibles. Il aide les participants à faire une synthèse en mettant ensemble les situations qui se ressemblent. Nous pouvons sélectionner 2 ou 3 situations différentes.

■ FORMULER LE PROBLEME DU NON RESPECT DES DROITS

Travaux de groupes : à partir des situations retenues pour la suite de la formation, le facilitateur demande aux groupes de formuler un problème principal et d'identifier toutes les causes liées à ce problème ainsi que les responsables de cette situation.

Le facilitateur fait le tour des groupes de travail et s'assure que chacun formule clairement et de manière précise le problème. Il aide les groupes à écrire les causes du problème de façon concise.

En plénière, la présentation des différents groupes est suivie par les participants qui ont la même compréhension des problèmes.

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux groupes de faire le jeu de "qui entraîne qui" pour trouver la ou les causes qui constituent la racine du problème.

Cet exercice se fait autour de la question suivante : est-ce parce qu'il y a la cause A que la cause B est arrivée ? Si oui, la cause A entraîne 1 cause.

Cette même question est posée, de la cause A vers toutes les autres causes, puis pour chacune des autres causes.

Une fois cette étape terminée, il faut faire le point du nombre de causes qu'entraîne chaque cause. Celle qui en a le plus, est la cause principale à partir de laquelle nous devons résoudre le problème.

En plénière, le facilitateur amène chaque groupe à présenter son travail. Puis le facilitateur renvoie les participants dans leurs groupes respectifs.

■ ELABORATION DU PLAN D'ACTION

Travaux de groupe : en partant du problème analysé, le facilitateur demande aux participants d'identifier les actions à entreprendre pour résoudre le problème priorisé.

Ces informations sont résumées dans le tableau suivant :

But	Objectifs	Acteurs	Méthodes et actions	Calendrier	Responsabilités
Ecrire ici la réponse à la question : que désirons-nous voir changer ?	Ecrire ici la réponse à la question : tout cela pour quels objectifs ?	Ecrire ici la réponse à la question : avec qui (celui qui a le pouvoir de résoudre le problème) ?	Ecrire ici la réponse à la question : en faisant quoi ?	Ecrire ici la réponse à la question : quand faut-il mener l'action ?	Ecrire ici la réponse à la question : qui doit coordonner les actions à entreprendre ?

En plénière, le facilitateur demande aux participants : qui peut faire un récapitulatif des grandes étapes franchies pour arriver à ce niveau ? Il fait le point en précisant ce que nous avons dans les étapes de la planification : analyse de situation, priorisation des problèmes, planification des actions, suivi-évaluation

Le facilitateur pose les questions suivantes :

- **Question** : c'est quoi le suivi et l'évaluation ?
- **Réponse** : pour la mise en œuvre et le suivi, il s'agit de réaliser tout ce qui est programmé comme activité. Le suivi de la réalisation doit être également planifié.
- **Réponse** : l'évaluation, c'est le moment où nous devons revoir tout ce que nous avons fait et nous demander si nous avons progressé. Ici, nous tirons les leçons, bonnes ou mauvaises, de tout ce que nous avons fait. Cela nous permet de savoir sur quoi nous devons insister pour atteindre notre but.

■ PLANIFICATION BASEE SUR LES DROITS DANS LES GROUPES DE BASE

Le facilitateur donne la consigne suivante : accompagner les Groupes de Base de l'AEJT à commencer un processus d'élaboration de plan d'action basé sur les 12 droits.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation

Résultat final de l'atelier : les EJT ont élaboré leur plan d'action en partant des 12 droits.



3- Ecoute



Problèmes couverts par ce thème

Dans le milieu associatif, les AEJT gèrent plusieurs cas : il peut s'agir d'enfants et de jeunes en situation de mobilité, d'enfants en rupture familiale et sociale, d'enfants talibés ou garibous et d'EJT mêmes qui, dans leurs divers lieux de travail et d'habitation, font face à des difficultés. L'écoute est alors nécessaire pour comprendre leurs problèmes et élaborer un projet de vie avec les concernés.

Descriptif, résumé de la formation

- **Objectif** : former les EJT sur les techniques d'écoute
- **Contenu** : attitudes d'un bon écoutant, aptitudes à l'écoute, écoute active
- **Supports, outils, méthodologie** : jeuda n°87 "formation à l'écoute"
- **Durée de la formation** : 8 à 10 jours

■ DEFINITION ET BUT DE L'ECOUTE

Question : qu'est-ce que nous observons sur le dessin ci-dessus ? Que font les enfants ?

Le facilitateur veille à trouver les mots et verbes : enfant, adulte, jeune, parler, écouter, conversation, entretien, discussion, compréhension, attention, etc. Il résume en indiquant qu'il y a là une activité d'écoute : quelqu'un parle et un autre écoute.

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux participants de proposer une définition de l'écoute et de dire pourquoi nous devons faire de l'écoute ?

A partir des restitutions des travaux de groupes, **le facilitateur fait un résumé :**

- généralement, l'écoute est une capacité pour entendre quelqu'un et capter sa parole.
- l'écoute est une activité de dialogue et de communication au cours de laquelle l'enfant en situation difficile exprime ses préoccupations et espère trouver une solution.
- en tant qu'association de défense des droits de l'enfant, l'écoute est un processus qui réunit deux ou plusieurs personnes pour que l'écouter accompagnant l'écouter à réaliser son projet de vie.

■ POURQUOI FAIT-ON DE L'ECOUTE ?

Certains enfants ont besoin de se confier à quelqu'un, de parler de leurs problèmes. Ils veulent avoir des solutions à leurs problèmes. Ils veulent avoir des conseils. Nous devons les écouter parce que les droits des enfants ne sont pas toujours respectés et nous devons comprendre pourquoi cette situation perdure.

L'écoute permet de se rapprocher, d'entendre et de comprendre une personne qui s'exprime librement sur ses difficultés dans l'espoir de trouver des solutions immédiates, proches ou lointaines. L'écoute a pour but d'aider quelqu'un à surmonter son problème. Elle permet d'avoir une compréhension partagée de la situation d'un enfant écouté et de l'accompagner dans son projet de vie.

Travaux de groupes : le facilitateur demande à un groupe de participants de définir c'est qui l'écouter et à un autre c'est qui l'écouter. Chaque groupe donne des exemples de personnes écoutées et d'écouter.

En se basant sur les restitutions des travaux de groupes, le facilitateur fait un résumé:

- **L'écouter** est celui qui parle de ses problèmes, qui se confie. Il aide, lui-même, à trouver la solution à son problème.

Exemples de personnes écoutées : un enfant en situation difficile rejeté par sa famille, maltraité, exploité, victime de violences, etc.

- **L'écouter** ou celui qui écoute est la personne capable d'apporter une aide à la personne qui a un problème.

Exemples de personnes qui écoutent (écouter) : un EJT, un aîné, un animateur, etc.

Travaux de groupe : le facilitateur demande aux participants de présenter un sketch dont le contenu est une situation d'écoute vécue ou connue / ou de monter un scénario sur une écoute individuelle ou de groupe.

Plénière : présentation des sketches par les groupes

Dans les présentations, **le facilitateur** amène les participants à résumer ce qui s'est bien passé dans le cadre de cette écoute et ce qui ne s'est pas bien passé.

Le facilitateur fait le point en précisant que : l'écoute est un ensemble d'attitudes et de comportements qui permettent de mieux nous renseigner sur un sujet pour bien le comprendre et agir sur lui. Le facilitateur fait comprendre que l'écoute ne doit pas être un simple acte passif mais plutôt actif.

Travaux de groupes : à partir de jeux de rôles suivis, le facilitateur demande aux participants d'identifier les qualités d'un bon écoutant en précisant ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire ?

Le facilitateur résume en indiquant que les attitudes et comportements d'un bon écoutant sont : être détendu, patient, ouvert, disponible, capté par les dires de l'écouté, avoir un air souriant, un ton acceptable, savoir garder le secret de l'écouté, etc.

En premier lieu, il faut : bien accueillir l'écouté, l'accepter sans condition, le mettre en confiance, le rassurer, l'amener à raconter son histoire, la reformuler pour bien le suivre dans ses explications.

Ensuite, il ne faut pas :

- annoncer très vite le ou les solutions aux difficultés de l'enfant. Sinon, nous risquons de nous tromper
- passer tout le temps à poser des questions fermées à l'enfant. Il risque de se sentir comme devant un policier.
- commencer à pleurer ou à montrer de la pitié pour l'enfant. Il risque de ne plus avoir confiance en lui et de penser que nous devons l'aider à satisfaire ses besoins et non résoudre ses problèmes.
- porter un jugement sur ce que dit l'enfant. Il faut être assuré de bien comprendre les difficultés de l'enfant

Ce qu'il faut faire

- l'écoutant amène l'écouté à avancer ses idées
- ensemble, ils les résument, les reformulent pour trouver les solutions. C'est la réponse de compréhension / reformulation
- il amène l'écouté à faire des propositions en l'orientant

■ COMMENT FAIRE POUR REUSSIR L'ECOUTE ?

Le facilitateur revient sur les commentaires des participants en mettant, cette fois ci, l'accent sur les gestes de l'écouter : qu'avons nous observé à partir des gestes de l'écouter ?

Le facilitateur résume en proposant que nous devons avoir comme attitude d'écouter, une des positions suivantes du FOPYD :

F : Face à face, traduisant l'intérêt que l'écouter porte à l'écouter et à son problème

O : Ouvert, l'ouverture est la disponibilité de l'écouter

P : Posture penchée, c'est l'intérêt que l'écouter porte sur le discours ou le message de l'écouter

Y : Yeux dans les yeux, l'écouter regarde dans les yeux de l'écouter, c'est le contact visuel. Mais, il ne s'agit pas de fixer l'écouter ni de le dévisager. Il s'agit plutôt d'un regard modéré, attentif et amical.

D : Détendu, l'écouter doit être à l'aise dans ses gestes ; il doit oublier ses propres problèmes.

Le **FOPYD** est l'ensemble des éléments qui montrent qu'il y a une présence humaine.

En plénière, le facilitateur demande aux participants : dans les jeux de rôle suivis, avez-vous une idée du moment et du lieu où l'écoute s'est déroulée ? Indiquez si le lieu et le moment ont été choisis d'avance.

A partir des réponses, le facilitateur fait un résumé en disant que l'écoute se fait :

- dans un endroit calme.
- là où l'enfant est à l'aise et se sent en sécurité pour parler de ses problèmes.
- dans les locaux des EJT
- dans le bureau de la Structure d'Appui

■ QUAND L'ECOUTE PEUT SE FAIRE ?

Au moment où l'enfant se sent prêt et disponible, après un premier travail de mise en confiance de l'enfant : l'accueil, l'acceptation inconditionnelle, la mise en confiance de l'enfant, la mise à l'aise de l'enfant, le fait qu'il soit rassuré, etc.

Travaux de groupe : le facilitateur demande aux participants de faire la carte de leurs localités en y mettant les lieux où rencontrons des enfants qui ont besoin d'une action d'écoute. Précisons pourquoi et comment, c'est possible d'organiser l'écoute de ces enfants.

En plénière, le facilitateur s'assure que les EJT ont une idée claire des groupes d'enfants vulnérables. Il s'assure que les AEJT peuvent réussir des actions d'écoute de ces enfants, dans un délai raisonnable.

En plénière, le facilitateur demande aux participants : d'après les jeux de rôle, quelles sont les différentes formes ou types d'écoute que vous avez notées ?

- *l'écoute spontanée* : elle arrive souvent à l'écouter sans qu'il ne s'y attende ou s'y prépare
- *l'écoute préparée* : c'est celle où les deux camps (écouté et écoutant) sont bien préparés
- *l'écoute individuelle* : c'est quand quelqu'un (écouté) se confie à un autre (écoutant) qui peut l'aider à trouver une solution à son problème.
- *l'écoute collective* : c'est quand elle fait intervenir plus de deux personnes.

Le facilitateur distribue le tableau imprimé suivant pour permettre à chaque participant de mesurer ses qualités d'écouter.

Voici certaines questions importantes que l'écouter peut toujours se poser

N°	COMPORTEMENT D'ECOUTE	Toujours	Souvent	Quelque fois	Presque jamais
01	Est-ce que j'annonce très vite la ou les solutions aux difficultés de l'enfant ?				
02	Est-ce que je passe tout le temps à poser des questions fermées aux enfants ?				
03	Est-ce que je commence à pleurer ou à montrer de la pitié pour l'enfant ?				
04	Est-ce que je porte des jugements sur ce que dit l'enfant ?				
05	Est-ce que j'amène l'écouter à avancer ses idées ?				
06	Est-ce que je résume avec l'écouter en reformulant ses idées avec lui ?				
07	Est-ce que j'oriente avec des questions ?				

Simulation : le facilitateur invite les participants à faire de l'écoute individuelle entre eux.

En plénière, les participants commente les jeux de rôle.

Le facilitateur en profite pour aider les participants à faire des exercices de reformulation des idées de l'écouté. Il utilise l'expression : "si je comprends bien, ..."

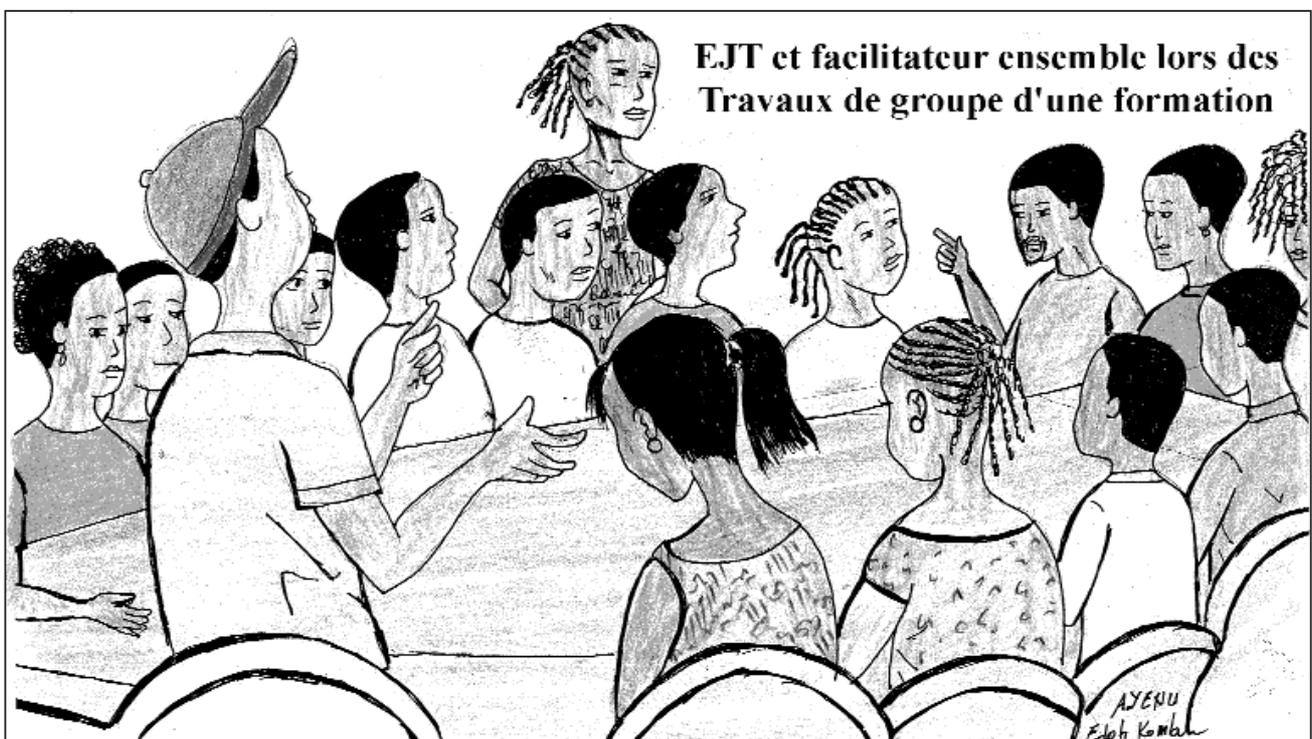
■ PRATIQUE DE L'ECOUTE SUR LE TERRAIN

Le facilitateur invite les participants à faire de l'écoute individuelle des enfants avec la fiche d'écoute et d'orientation.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

Résultat final de l'atelier : les EJT ont écouté des enfants en difficulté dans les Groupes de Base et les AEJT



4- Mobilisation des ressources



Problèmes couverts par ce thème

Pour renforcer leur crédibilité, les AEJT réfléchissent et mettent en place plusieurs activités qui impliquent la mobilisation de ressources. Pour ce faire, comment développer des stratégies de mobilisation des ressources, devient un enjeu.

Descriptif résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer les EJT en matière de mobilisation des ressources
- **Contenu** : compréhension de la mobilisation des ressources, des techniques et stratégies de mobilisation des ressources, des modalités de restitution formative sur la mobilisation des ressources aux AEJT des villes et des villages
- **Supports, Outils, méthodologie** : causeries, travaux de groupe, sketches, visites de terrain
- **Durée de la formation** : 1 semaine

■ DEFINITION DE LA MOBILISATION DE RESSOURCES

- **Question** : à quel moment parlons-nous de mobilisation ? Comment pouvons nous expliquer le mot ressource ?

A quoi pensons-nous quand nous parlons de mobilisation de ressources ?

- **Réponse** : quand nous cherchons quelque chose, quand nous cotisons, quand nous cherchons des moyens et du matériel, quand nous allons à la recherche des personnes pour mener une activité, etc.

Le facilitateur fait un résumé : c'est la recherche de partenaires pour négocier le soutien et les moyens (financier, matériel, technique, humain) de nos projets (activités organisées pour un but précis).

Travaux de groupes : les participants préparent un jeu de rôle pour montrer comment ils font la mobilisation de ressources dans leurs Groupes de Base et AEJT.

Après la présentation de sketches en plénière, le facilitateur demande aux participants: qu'est-ce qu'on a mobilisé ? En faisant quoi ? Qui est concerné ?

Le facilitateur fait un résumé sur la mobilisation de ressources :

- avoir une volonté de faire des activités (actions), une planification des actions, une budgétisation de son plan d'action, une stratégie de négociation des moyens à rechercher
- montrer les stratégies utilisées pour motiver les EJT à cotiser, à développer des Activités Génératrices de Revenus - AGR - (mobilisation interne)
- inciter les parents et patrons à contribuer, les populations à participer ou à payer leur ticket d'entrée dans une des activités payantes de l'AEJT, les autorités à faire des partenariats avec les EJT et les bonnes volontés à faire des dons, etc.

Travaux de groupes : le facilitateur invite les participants à réfléchir sur leur AEJT. Il leur demande d'identifier une action importante pour laquelle, ils jugent nécessaire de faire une mobilisation de ressources et d'expliquer pourquoi et de dire à quoi ils veulent arriver.

Le facilitateur suit les résultats des travaux de groupes et amène les participants à être précis sur ce qu'ils veulent faire et les changements espérés.

Les réponses des participants sont : organisation de classes d'alphabétisation, concrétisation du droit des filles migrantes à apprendre à lire et à écrire, organisation d'ateliers de formation des EJT pour une meilleure prise en charge des cas d'écoute, bon fonctionnement, mise en place d'une AGR de production et de vente de poulet de chair, etc.

En plénière, le facilitateur amène les participants à expliquer comment l'action identifiée sera réalisée et de dire où et quand elle se fera ?

■ BUDGETISATION DU PLAN D'ACTION

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux participants de partir de leur plan d'action et de lister les moyens dont ils ont besoin pour réaliser leurs actions.

En plénière, le facilitateur écoute les participants. Ensemble, ils font la liste complète des moyens. Ensuite, le facilitateur amène les participants à regrouper les moyens (financier, matériel, technique, humain, etc.) dans le tableau suivant :

Moyens	Montant	Ce que nous avons	Ce que nous cherchons	Partenaires possibles
Financier				
Matériel				
Technique				
Humain				
Total				

NB. Toutes ces informations sont présentées dans un tableau Excel pour nous permettre de connaître toutes nos dépenses dans le détail.

■ MOBILISATION

Identification des opportunités de financement : il s'agit de remplir le tableau en fournissant des informations sur les partenaires potentiels et les possibilités de collaboration .

Nom de l'organisation	Domaine d'intérêt	Types de soutien accordé par ce partenaire	Observations

- **Question :** comment faisons-nous pour intéresser le partenaire à nos actions ?
Proposons un jeu de rôle.

Le facilitateur précise qu'à ce stade, il faut engager la négociation pour avoir un rendez-vous et discuter du projet des EJT.

C'est une phase importante où il faut convaincre le partenaire sur ce que nous voulons. A l'avance, nous devons bien connaître le partenaire, savoir ses domaines d'action et les groupes avec lesquels il travaille. Nous mêmes, devons connaître la vision et la mission de notre Mouvement.

Nous nous présentons et rappelons au partenaire que nous avons les mêmes objectifs. Nous devons disposer du document imprimé de notre projet, attendre de voir nous devons le présenter d'emblée de vive voix ou après les questions du partenaire.

Documents à amener aux partenaires

- résultats du questionnaire de mesure des 12 droits
- statistiques des Groupes de Base, des Associations et des Coordinations Nationales
- progrès des Coordinations Nationales
- tableau emplois-ressources
- document de présentation du Mouvement
- bulletins et documents du MAEJT (Calao Express, Défi des EJT, rapports d'activités, photos, etc.)

En plénière, le facilitateur demande : quels sont les critères qui facilitent la collaboration et quels sont ceux qui peuvent la rendre impossible ?

Réponse sur la facilité de la collaboration : bonne organisation, maîtrise de notre projet, fiabilité des informations et des chiffres sur les actions, présentation d'outils et règles de suivi et de gestion clairs et simples, etc.

Réponse sur l'impossibilité de la collaboration : absence de préparation entre les membres d'une même délégation, absence d'enfants dans les délégations, flou sur le groupe concerné, etc.

■ PRATIQUE DE LA MOBILISATION DE RESSOURCES SUR LE TERRAIN

L'AEJT ou la Coordination Nationale qui accueille les participants, doit informer les partenaires avant l'atelier et les relancer pendant que les participants se préparent pour les visites de terrain. Le facilitateur doit aussi partager à temps, l'information sur les partenaires à visiter.

Chaque groupe choisit 1 ou 2 personnes auprès de qui, il doit mobiliser une ou plusieurs ressources : “vous êtes devant un partenaire, à l'aide de techniques que vous connaissez, essayez de le convaincre pour obtenir des ressources”.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

<p>Résultat final de l'atelier : les EJT ont amorcé des actions de mobilisation ressources internes et externes</p>
--

5- Activités Génératrices de Revenus (AGR)



Problèmes couverts par ce thème

Parmi les activités menées par les EJT, les AGR occupent une place importante. Elles leur permettent de gagner dignement leur vie pour régler leurs problèmes mais aussi ceux de leurs familles. D'autres se font au profit de leurs associations, pour renforcer leur base économique et développer plus d'actions. Pour leur offrir toutes les chances de mener à bien leurs activités économiques, nous devons tout faire pour qu'elles marchent.

Descriptif résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer les capacités des EJT pour la réalisation d'une AGR rentable
- **Contenu** : AGR et critères de choix d'une AGR, outils d'une bonne gestion des AGR, vente de produits ou offre de services
- **Supports, Outils, méthodologie** : lecture des expériences, cas pratiques, visites de terrain, travaux de groupe, simulation (reproduction d'un marché)
- **Durée de la formation** : 10 jours

■ C'EST QUOI UNE ACTIVITE GENERATRICE DE REVENUS (AGR) ?

Le facilitateur propose des dessins et demande aux participants de se constituer en petits groupes et de les commenter.

La synthèse donne les mots clés suivants : travail, argent, tresse, production, préparation d'un produit, vente, bénéfice, revenus, etc. Le facilitateur aide les participants à sortir les mots : activité, générer, revenus, etc. Il fait un résumé en prononçant **AGR = Activité, Génératrice, Revenus.**

■ CRITERES DE CHOIX D'UNE AGR

En plénière, le facilitateur demande aux participants : donner des exemples d'AGR de votre Groupe de Base, de votre Association ou de vos membres.

Lister au tableau les AGR comme : Achat et vente de Service de Production et vente Location Organisation de soirée payante....., etc.

Travaux de groupes : le facilitateur demande à chaque Groupe de Base ou AEJT de prendre une des AGR citées et de raconter comment l'activité a été choisie. Il peut aussi leur demander d'envisager une AGR à réaliser et de préciser les raisons de leur choix. Chaque groupe doit noter les "grands pas" fait pour choisir son AGR.

Le facilitateur fait la synthèse, note ce qui manque et fait les précisions :

- Critères de choix du produit ou du service

- Un produit ou service souvent demandé. C'est un besoin pour les habitants de la localité. Il ne coûte pas trop cher dans la localité et se vend facilement à cause de sa qualité. Il est facile à avoir ou ses produits de fabrication sont faciles à avoir pour éviter la rupture. Son matériel de fabrication se répare facilement et ses pièces de rechange se trouvent facilement. Il est accepté dans la localité et n'est pas rejeté.

- Les produits les plus vendus : produits de première nécessité, ceux qui répondent à un besoin quotidien, sont accessibles financièrement, sont de qualité et utiles, ont agréables à l'œil (bien décorés et agréables à regarder), etc.

En plénière, le facilitateur demande : quelles conditions ont rempli les membres qui s'occupent de la bonne marche de l'AGR choisie ? Ici, nous pouvons utiliser le poster AGR du MAEJT.

A la restitution, le facilitateur s'assure que les participants ont bien pris en compte les critères et les conditions de choix d'une AGR..

■ ESTIMATION DU COUT DE REALISATION DE L'ACTIVITE

Travaux de groupe à partir des AGR choisies : dans un tableau, le facilitateur demande aux participants de présenter les besoins (produit, matériel, service, etc.), les dépenses pour la réalisation de l'activité, d'évaluer les coûts et d'indiquer pour chaque ligne, si nous disposons des ressources.

Ce dont nous avons besoin	Le nombre	Prix Unitaire	Prix Total	Comment l'avoir

A la restitution, le facilitateur amène les participants à juger si l'activité est réalisable par le groupe, en suivant les réponses dans la colonne "comment l'avoir".

Si oui, où et quand commencer ? Sinon, il relance les participants pour choisir une autre activité en respectant les critères déjà définis.

■ TABLEAUX DIVERS

En plénière, le facilitateur pose la question : une fois l'activité choisie et les ressources trouvées, que faisons-nous ?

Il note les réponses : nous faisons l'AGR, nous commençons à vendre, nous allons acheter, etc. Il fait le point et montre qu'un des premiers outils dans une AGR, est le tableau d'enregistrement des dépenses.

Tableau d'enregistrement des dépenses

DEPENSES			
N° d'ordre	Date	Motif ou nature de la dépense	Montant dépensé

Le facilitateur montre qu'il y a aussi le tableau des recettes. Les participants donnent quelques idées de recettes.

Recettes : c'est l'argent encaissé au cours d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou/et d'une année, après avoir mené une activité.

Tableau d'enregistrement des recettes

RECETTES			
Date	Montant ou nature de la recette	Montant reçu	Date d'encaissement

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux participants de reprendre la liste du matériel et de l'écrire dans le tableau, en remplissant les différentes colonnes.

Tableau de calcul de l'amortissement

Eléments à prendre en compte					Calcul de l'amortissement		
Nom du matériel	Date de l'achat	Etat à l'achat	Valeur à l'achat	Espérance de vie à l'achat	Valeur annuelle	Valeur mensuelle	Valeur hebdomadaire

Après la restitution, le facilitateur montre l'importance du calcul de l'amortissement dans une AGR rentable.

■ FIXER SON PRIX DE VENTE (Calcul du Prix De Vente des Produits Ou des Services)

En plénière, le facilitateur pose la question : comment calculons-nous le prix du produit que nous voulons vendre, ou du service que nous mettons en place ?

A partir des réponses des participants, le facilitateur fait le point suivant :

Pour calculer le prix de vente, nous devons considérer les rubriques suivantes :

- **le prix de revient** (la valeur à laquelle nous avons acquis la marchandise + les frais). Le prix de revient prend en compte le prix d'achat de la marchandise, les frais liés au transport, les services rendus, les frais d'embellissement ou de conditionnement.

$$\text{Prix de Revient (PR)} = \text{Prix d'achat (PA)} + \text{Frais (F)}$$

- **le bénéfice** est la somme que nous espérons avoir, de façon nette sur chaque produit que nous vendons. Il est fixé par le vendeur en fonction du montant, de la qualité et de l'originalité de son produit.

Enfin, le prix de vente est le produit du prix de revient plus le bénéfice.

$$\text{Prix de Revient (PR)} = \text{Prix d'achat (PA)} + \text{Frais (F)}$$

$$\text{Prix de Vente (PV)} = \text{Prix de Revient (PR)} + \text{Bénéfice espéré (BE)}$$

Le bénéfice réel est la somme d'argent que nous gagnons sur le produit vendu ou le service rendu.

Eléments à prendre en compte dans le calcul du bénéfice réel : prix d'achat, frais, services rendus, amortissement.

■ FAIRE CONNAITRE SON PRODUIT

Le facilitateur organise un jeu de rôle : en travaux de groupe, les participants préparent une vente de produits ou de service.

A la plénière, ceux qui achètent donnent leurs impressions sur les produits et les vendeurs. Ils racontent l'origine de leur préférence, etc.

Le facilitateur note les réponses des participants et fait le point en séparant les réponses liées aux produits et celles liées aux qualités du vendeur.

Le facilitateur dit que pour faire aimer son produit, nous devons faire une bonne présentation du produit, montrer des produits propres et agréables à l'œil, vendre des produits de qualité, rendre accessible le produit, etc.

Les qualités du vendeur sont les suivantes :

- bon accueil, être courtois et poli, bonne communication avec la clientèle, bonne connaissance des clients, être calme et patient, faire des faveurs aux clients assidus
- soigner son attrait vestimentaire et physique, bonne présentation du magasin ou de l'atelier (propreté, décoration), bonne présentation des produits et de leur contenant (emballage), bonne connaissance des produits vendus ou des services offerts (utilité, mode d'emploi)
- devise : propreté, hygiène, ordre

*Le facilitateur ouvre une discussion en demandant : si le lieu du vendeur a guidé l'acheteur ou non ? Il fait le point en montrant que le lieu de vente des **produits ou des services est important.***

Pour choisir son emplacement, il faut s'assurer de la sécurité des clients, de l'hygiène et de la propreté du lieu, de l'aisance de mouvement des clients, de la facilité d'accès, de la visibilité du lieu, de l'accessibilité financière du produit, etc.

Le facilitateur revient sur un des jeux de rôle et demande : comment avons-nous-fait pour faire connaître notre produit ou service ?

Nous informons le public à travers tous les canaux : bouche à oreille, affiches, panneaux d'annonces et d'indication de la localisation du point de vente, carte de visite, etc.

■ PRATIQUE D'AGR DANS LES GROUPES DE BASE

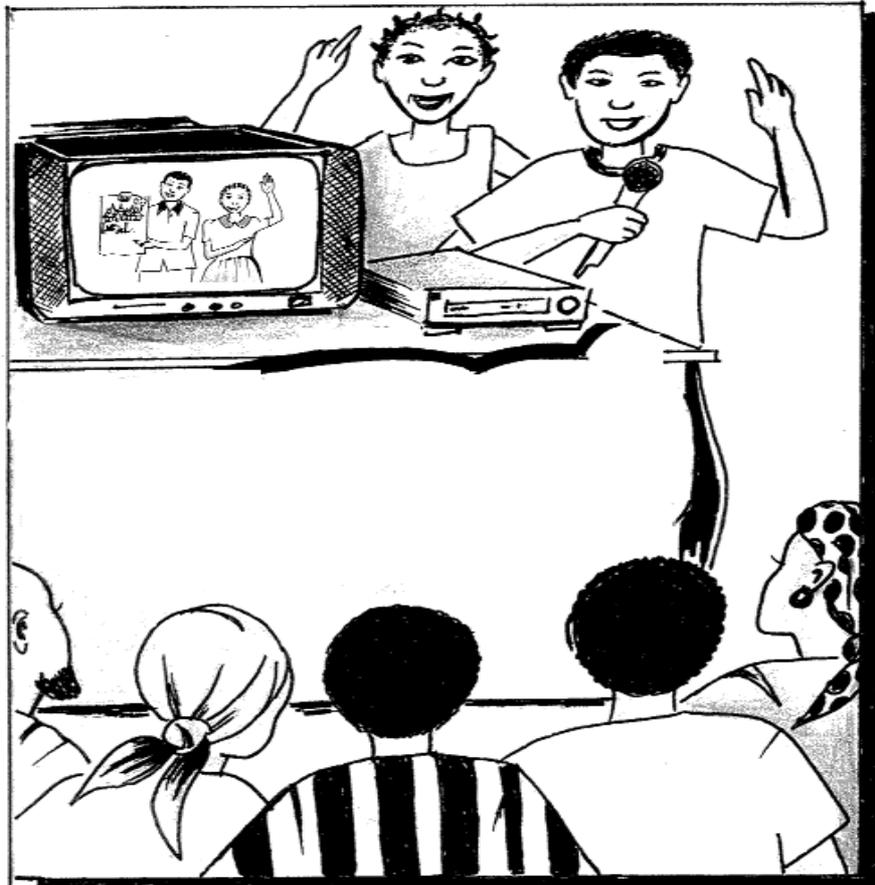
Les participants visitent une AGR, observent et posent des questions pour que les EJT corrigent leurs faiblesse ou que les Groupes de Base choisissent une activité réalisable.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

<p>Résultat final de l'atelier : les EJT ont de nouveaux outils et ont identifié une Activité Génératrice de Revenus réalisable</p>
--

6- Communication entre EJT et entre EJT, populations et autorités



Problèmes couverts par ce thème

De nos jours, la communication est un aspect important du développement des actions des EJT. Les Associations ont des difficultés pour rendre visibles leurs actions parce que les informations sont détenues et conservées par quelques membres, notamment les "dirigeants". Les AEJT ne doivent pas tomber dans ces travers. Toutes les informations doivent circuler entre les membres des Groupes de Base, des AEJT et des Coordinations Nationales. L'information sur les actions des EJT doit aller régulièrement vers les partenaires, les autres enfants, la communauté au niveau local, national et les autres alliés au niveau international.

Descriptif, résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer la communication entre les groupes de base, l'AEJT, la Coordination Nationale et les partenaires
- **Contenu** : communication, espace, personnes, importance, forme de communication, outils de communication et stratégies de plaidoyer
- **Supports, Outils, méthodologie** : discussions, sketch, travaux de groupe, visite d'un partenaire
- **Durée de la formation** : 10 jours

■ DEFINITION DE LA COMMUNICATION

Le facilitateur partage le dessin et demande aux participants de montrer ce qu'ils voient et ce que font les différents acteurs. Il veille à avoir le mot communication. Notons sur un support (tableau, mur, arbre, etc.), c'est quoi la communication.

La communication est le partage de messages entre un récepteur et un émetteur. C'est s'imprégner des réalités des membres des Groupes de Base et partager des idées. C'est recevoir des informations du MAEJT. C'est un moyen de transmission et de réception d'informations ou de sujets par diverses voies.

Le facilitateur met en place des groupes de travail composés de deux participants.

La consigne est de préparer et de présenter une situation de communication sans parler. Dans les présentations, il veille à ce que les autres participants comprennent bien le message de chaque présentateur. Il ouvre la discussion sur qui communique et pourquoi ?

En communication, nous avons deux personnes ou des groupes de personnes. Une personne ou un groupe de personnes donne un message et une autre personne ou un groupe de personnes reçoit et donne une réaction pour bien comprendre le message.

■ POURQUOI COMMUNIQUE-T-ON ?

Le facilitateur nous pose la question de savoir : dans nos Groupes de Base et nos Associations, sur quoi communiquons-nous ? Avec qui communiquons-nous ?

A partir des réponses, le facilitateur montre que :

- les EJT communiquent entre eux sur leurs activités, leurs difficultés, leurs idées,
- les Groupes de Base communiquent avec l'Association sur leurs problèmes, leurs objectifs, leurs actions, leurs solutions, leurs résultats, etc.
- dans les quartiers et villages, les EJT communiquent avec les parents, les patrons et les chefs de village sur leurs organisations, leurs initiatives, leurs sujets de sensibilisation, leurs préoccupations, etc.
- dans les villes, les EJT communiquent avec les autorités, sur leurs plans d'action, leurs besoins d'appui, le respect de leurs droits, etc.
- les EJT communiquent avec les ONG et institutions sur le niveau de concrétisation de leurs droits, les groupes d'enfants vulnérables, leurs actions à réaliser, etc.

■ DIFFERENTS TYPES (NIVEAUX) DE COMMUNICATION : INTERNE - EXTERNE

En travaux de groupes, le facilitateur demande aux participants, de regrouper les mêmes destinataires des messages . Il note les réponses :

- **la communication interne** : EJT, Groupes de Base, Associations, Coordinations Nationales, Commission Africaine, Groupe Communication du MAEJT, Structures d'Appui, autres organisations d'enfants, etc.
- **la communication externe** : population, Ministères et autres autorités, médias, ONG, BIT, Plan, Save The Children, Terre des Hommes, UNICEF, chercheurs au niveau national et international, etc.

■ OUTILS ET DIFFERENTES SORTES DE COMMUNICATION

Travaux de groupes : à partir de notre expérience ou sur la base du Poster du MAEJT sur les AGR, notons les différents moyens de communication que nous utilisons. Quels sont les résultats avons-nous obtenus ?

Parmi les supports utilisés au sein du MAEJT, nous avons : “gongs “, téléphone portable, Calao Express, Défi des EJT, Poster, dépliants, courrier postal, courrier électronique sur la boîte ejt et ejt-com, bouche à oreille, sketches, théâtres, fanfare, mimes, émissions radio, télé, page web, skype, MSN, facebook, sensibilisation grand public, Bandes Dessinées, causeries débats, conférences, etc.

Travaux de groupe : le facilitateur demande aux participants d'identifier sur la base de leur expérience, 1 à 2 problèmes principaux qu'ils ont rencontrés dans la communication des AEJT.

A la restitution, le facilitateur amène les participants à comprendre les problèmes et à mettre ensemble ceux qui se ressemblent pour, finalement, en faire un seul. Le facilitateur aide le groupe de travail à prioriser 1 problème lié à la communication interne et 1 lié à la communication externe.

Travaux de groupe : le facilitateur met en place 2 à 4 groupes de travail pour analyser les différents problèmes tout en posant les questions comme : sur quoi nous voulons communiquer ? Pourquoi ? Envers qui ? Comment ?

Lors des restitutions en plénière, le facilitateur aide les participants à présenter les résultats de leurs travaux. Si deux groupes ont travaillé sur le même problème, il fait la synthèse des résultats en sortant les points communs et les différences.

Le facilitateur apprécie les réponses à la question du "comment" de la communication. Il pose les questions : le destinataire est-il clairement connu ? L'objectif de la communication est-il clair ? Est-ce que le moyen choisi, est bien clair ?

■ PRATIQUE DE LA COMMUNICATION SUR LE TERRAIN

A partir d'ici, 2 cas de figures se présentent :

- travailler en salle pour faire un dessin, se former à l'utilisation d'un outil précis, préparer une action sur le terrain, etc.
- passer à l'action en allant sur le terrain pour faire une action de communication grand public, avec les autorités ou en direction des partenaires, etc.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

Résultat final de l'atelier : les EJT ont amélioré leur communication et disposent d'outils élaborés et adaptés à chaque public.

7- Réussir son plaidoyer



Problèmes couverts par ce thème

De nos jours, le plaidoyer est un aspect important du développement des actions des EJT. Leurs associations évoluent dans des milieux où le sous-développement rend leurs efforts de concrétisation des droits difficiles. Nombreuses sont les préoccupations dont le règlement nécessite des réactions de la part des autorités. Les EJT veulent pouvoir porter le message à leur niveau pour des actions concertées, à grande échelle

Descriptif résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer le dialogue entre EJT, autorités et partenaires.
- **Contenu** : identifier des thèmes de plaidoyer, définir des responsabilités, planifier l'action de plaidoyer
- **Supports, Outils, méthodologie** : discussions, sketch, travaux de groupe, visite d'un partenaire
- **Durée de la formation** : 8 jours

■ DEFINIR LE PLAIDOYER

Le facilitateur demande aux participants de faire leurs observations sur le dessin et sur ce que font les acteurs.

*Il veille aux réponses : il y a un problème, ils cherchent des solutions, ils discutent, ils dialoguent, ils échangent, il y a des EJT, il y a des autorités, etc. Il relance la discussion en posant les questions : qui a déjà fait ce genre de rencontre ? Racontez en expliquant, pourquoi et **comment** ça s'est passé ? Comment appelle-t-on ce genre d'activité ?*

Ensuite, il attire l'attention des EJT sur le mot PLAIDOYER et demande qui peut définir le plaidoyer ?

Le plaidoyer est une forme de communication pour amener les autorités (décideurs) à prendre des décisions pour résoudre un problème. C'est un processus utilisé pour faire changer positivement une situation jugée anormale. Il se fait souvent auprès des parents, des patrons, des autorités, etc.

En travaux de groupes, le facilitateur demande aux EJT : en tant qu'organisation de défense des Droits de l'Enfant, identifiez des situations d'insatisfaction qui nécessitent l'intervention des autorités (un plaidoyer). Précisez qui doit être concerné.

En plénière, le facilitateur s'assure que les situations d'insatisfaction existent. Elles influent sur la concrétisation des Droits des Enfants. Il s'assure que la liste des concernés se justifie :

- le Chef de quartier, le Maire de la Commune, les Députés de l'Assemblée, les Ministres, le Président, etc.
- les Chefs de service et autres membres de l'Administration (recherche d'alliés), etc.

■ COMMENT IDENTIFIER SON PROBLEME ?

En travaux de groupe, le facilitateur demande aux participants de faire le lien entre le problème et les 12 droits des EJT.

Droits	Situation décrite : les enfants victimes d'inondation		
Droit à apprendre à lire et à écrire	Les enfants ont arrêté les classes		
Etc.			

Une fois le tableau sur les droits dressé, nous formulons le problème à partir des Droits qui ne sont pas se concrétisés.

Travaux de groupes : le facilitateur demande aux participants de trouver les conséquences du problème formulé et de retrouver les causes et les responsables de chaque cause.

En plénière : restitution des travaux et discussion. Le facilitateur veille à amener chaque groupe de travail à convaincre les autres sur son analyse du problème.

Ensuite, le facilitateur renvoie les participants en travaux de groupe pour construire le tableau de responsabilités. Le groupe classe les responsables par ordre de priorité.

Causes du problème	Qui décide ?	Qui peut aider à décider ?
Cause n°1	(pour arrêter cette cause, qui doit décider ?)	(pour arrêter cette cause, qui doit décider ?)
Cause, etc		

A la restitution, le facilitateur s'assure que les responsabilités sont bien situées pour chacune des causes du problème.

Travaux de groupe : le facilitateur demande aux participants de poursuivre la réflexion avec les questions suivantes :

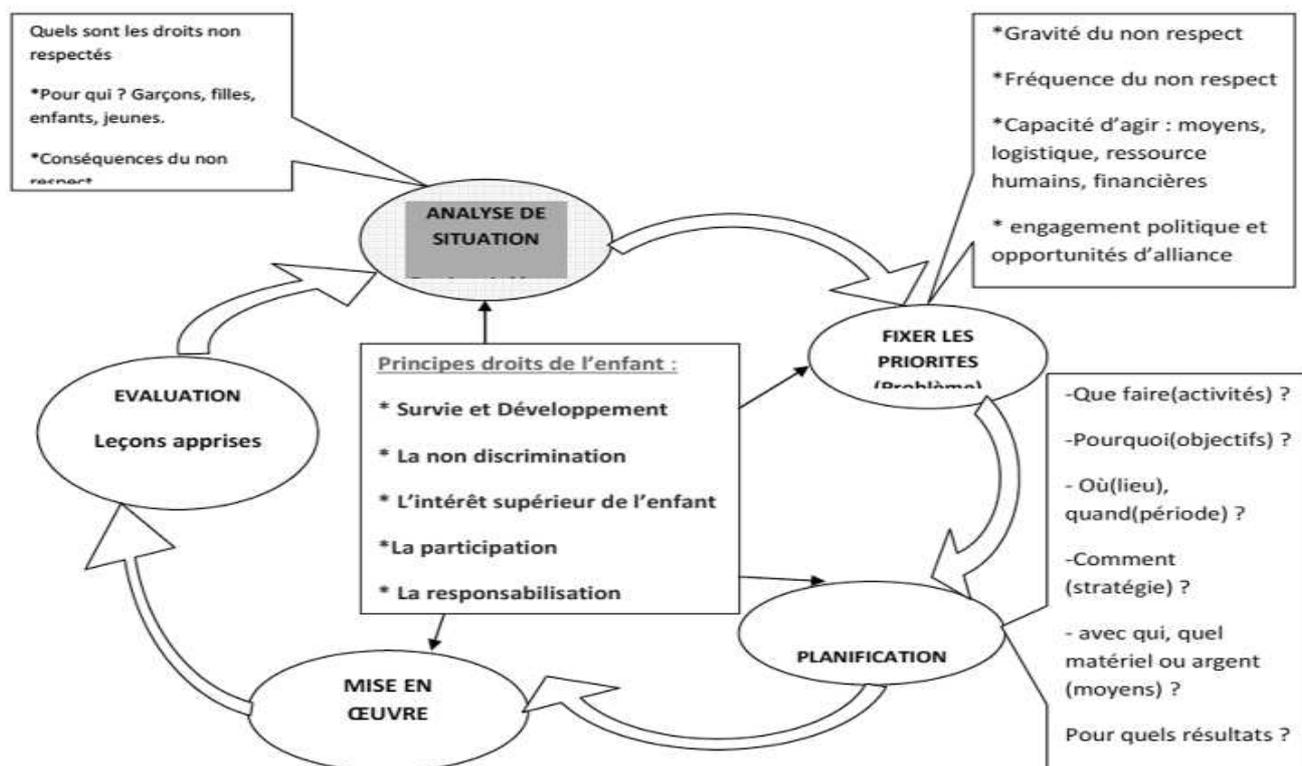
- que faut-il faire pour résoudre le problème identifié ?
- qui est concerné par telle ou telle autre action ?
- comment procédons-nous pour entrer en contact avec chacun des concernés ?
- qui doit faire quoi, quand, où et avec quels moyens ?

Pour faire le point en plénière, le facilitateur pose les questions : où commence le plaidoyer ? Par où passe-t-il ? Où se termine-t-il ?

A partir des réponses des participants, il récapitule en montrant les grandes étapes du plaidoyer dans le schéma suivant:

(Voir page suivante)

■ CYCLE D'UN PLAIDOYER / ETAPES DU PLAIDOYER



■ PREPARATION DU MESSAGE

Travaux de groupes : Préparons un message d'une minute pour une autorité qui peut résoudre le problème que nous avons analysé. Le facilitateur fait un jeu de rôle où chaque groupe présente son message à un participant qui prend le rôle de l'autorité. **Le facilitateur amène les participants à apprécier le message de chaque groupe.**

Il fait le point et montre que le message d'une minute consiste en : une affirmation + une preuve + un exemple + l'action désirée. L'affirmation est l'idée centrale du message. La preuve soutient l'affirmation avec des faits et chiffres (facilement compréhensibles).

■ PRATIQUE DU PLAIDOYER DANS LES GROUPES DE BASE

En travaux de groupe, les participants accompagnent les Groupes de Base et l'Association, à mener un processus de plaidoyer à partir de leurs problèmes et priorités:

- aider le groupe à identifier des thèmes de plaidoyer et les responsables à toucher
- amener le groupe à faire son action de plaidoyer dans le cadre d'une rencontre avec les autorités concernées.

Restitution : les participants écoutent et apprécient le travail de chaque équipe envoyée sur le terrain.

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

Résultat final de l'atelier : les EJT ont fait du plaidoyer à partir de thèmes identifiés

8- Protection



Problèmes couverts par ce thème

En Afrique, des millions d'enfants sont sujets à des violences de la part de la société ou d'individus qui les agressent, voire les abusent. Les réponses sont en actes dans cette même société, au sein du MAEJT qui protège beaucoup d'enfants, en évitant leur isolement, en les intégrant dans ses activités et en affrontant leurs problèmes quand ils se posent. Il s'agit de mettre en valeur ces mesures de protection parfois sous évaluées et de les rendre encore plus performantes.

Descriptif résumé de la formation

- **Objectif** : renforcer la protection d'enfants qui rencontrent toutes sortes de difficultés, par les EJT.
- **Contenu** : comprendre la protection des personnes et les besoins en protection. Construire un système de protection
- **Supports, Outils, méthodologie** : travaux de groupe, visites de terrain
- **Durée de la formation** : 1 semaine à 10 jours

■ DECRIRE LA PROTECTION

Exercice d'images : il vise à aider les participants à comprendre les différentes composantes de la protection. Pour cela, il est très important de montrer des images pour échanger avec les participants.

Questions sur les images

- Garder : pourquoi "le chien, le gardien, etc." garde la maison ?
- Surveiller : pourquoi la maîtresse surveille les élèves ?
- Conserver : pourquoi la maman conserve le repas ?
- Protéger : pourquoi nous dormons sous une moustiquaire ?

Travaux de groupe : les participants sortent eux-mêmes les mots clés sur la protection et les raisons pour lesquelles on protège. Par exemple : **sécurité, vigilance, être utiles, protéger contre, ...** (La liste ne se limite pas aux points ci-dessous, ça continue selon les interventions).

Le facilitateur fait preuve de curiosité, en posant des questions comme : pourquoi ? Contre quoi ? Qui protège ? On protège qui ? Quelle est la différence entre les deux (celui qui protège et celui qu'on protège) ?, etc. Il aide les participants à sortir eux-mêmes les informations.

Evaluation : réaliser des scénarios pour mesurer la compréhension des EJT et les raisons pour lesquelles la protection se fait, la différence entre celui qui protège et celui qu'on protège et pour avoir une idée claire sur les différentes façons de protéger

■ DECRIRE LES ENFANTS A PROTEGER ET LEURS BESOINS EN PROTECTION

- Travaux de groupes et restitution (4 groupes)

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
- qui sommes nous ? EJT, Groupe de Base, AEJT, Coordination Nationale, MAEJT ? - pourquoi sommes nous EJT, Groupe de Base, AEJT, Coordination Nationale, MAEJT ?	- qui voulons nous protéger ? - pourquoi voulons-nous les protéger ? - contre quoi voulons-nous les protéger ?	- quels sont les moyens que nous utilisons pour protéger ? - en quoi, ces moyens sont efficaces pour protéger ? - comment utilisons nous ces moyens ?	- est-ce qu'il y a des enfants que nous n'arrivons pas à protéger ? - qui sont-ils ? Quel est leur comportement ? - pourquoi voulons nous les protéger ?

- Production attendue

Le facilitateur se dit qu'il doit aider les participants à construire une protection. Il les amène à s'inspirer de la réalité de leurs terrains. Les restitutions de chaque groupe conduisent à un débat critique, complété et validé par tous.

Types et mécanismes de protection, exercice d'images

- une voiture : citons les composantes d'une voiture qui marche bien
- une famille : citons les composantes d'une famille qui fonctionne bien

Le fait **de citer** permet à tous de voir qu'un système est un ensemble de "choses" qui permettent d'obtenir quelque "chose de plus grand" qui marche bien.

Points forts ou la réussite d'un système : nous notons les réponses données pour continuer encore à observer les images.

Image d'une famille : est-ce que cette famille est protégée ? Si oui, elle est protégée contre quoi ?

Citons les éléments mis en place pour que cette famille soit protégée. La liste n'est pas exhaustive. Elle contient quelques idées d'orientation pour : la bonne circulation de l'information à temps et pour tous, le dialogue et la participation des différents membres.

Les participants voient les qualités d'un système de protection qui marche et ses défauts. Le même exercice est fait pour trouver les faiblesses.

Les points faibles ou failles d'un système : quand la famille n'est pas protégée, qu'est ce qui lui arrive ? Qu'est-ce qui manque quand une famille n'est pas protégée ?

- découvrir les EJT et leurs qualités, les types de protection qu'ils développent, ce qui marche et ce qui ne marche pas
- découvrir où se trouvent les personnes que nous voulons protéger, les raisons pour lesquelles nous voulons les protéger

Evaluation : demandons aux EJT de reconstruire des dessins sur les types de protection qui marchent et les personnes à protéger.

■ AMELIORER NOTRE SYSTEME DE PROTECTION**- Travaux de groupes et restitution (4 groupes)**

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
- quel système que voulons-nous créer pour protéger les enfants ?		- quels sont les risques à éviter pour réussir la protection des enfants ?	
- qu'est-ce que nous devons mettre en place pour que le système marche ?		- quelles sont les forces que nous devons avoir pour réussir ?	
- qui doit faire quoi pour que le système marche ?		- comment faire pour avoir ces forces ?	

Production attendue : le facilitateur amène les participants à comparer les forces et les faiblesses de la famille et les éléments qui sont dans le système qu'il propose, la faisabilité de ce qu'il propose. Le facilitateur pose les bonnes questions et veille à la compréhension et à l'attention des EJT. Il les laisse débattre entre eux.

Voici quelques questions pour aider la réflexion :

- pourquoi faisons-nous ces propositions ?
- est-ce que dans notre système, il y a cette force ? Expliquons comment ?
- est-ce que c'est faisable ? Avons-nous les moyens pour réaliser notre système ?
- la famille n'a pas de partenaires mais elle se protège. Comment faisons-nous ? Comme la famille ?
- un groupe a parlé de risques, comment les éviter ?

Les informations données par les groupes de travail sont comprises et validées.

■ FINALISER LE SYSTEME DE PROTECTION

Le facilitateur met ensemble tous les produits issus des discussions. Chaque groupe identifie : qui est content si le système est réalisé ? Quels sont les éléments importants pour que le système marche, mais que nous n'avons pas ? Quelles sont les propositions de possibilités d'obtenir ces éléments ?

Visite de terrains : nous allons non seulement vers les enfants que nous voulons protéger mais aussi vers les personnes qui sont contentes quand le système de protection est réalisé. Nous formons des équipes et ciblons des endroits et des personnes à rencontrer. En général, ces visites sont pour informer et recueillir des suggestions et commentaires sur le système mis en place ainsi que sur certains éléments du système.

Pour les restitutions en plénière, chaque équipe répond à la question : avec tout ce que nous avons vu et entendu dans les visites, que faut-il corriger dans notre système ?

Le facilitateur amène les participants à énumérer les résultats obtenus de ces visites. Il s'assure également que les participants ont bien compris l'utilisation des démarches et outils reçus durant la formation.

Pour finaliser le système

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
- comment savoir si le système marche bien ?		- à la sortie de ces ateliers de formation, par où commencer pour réaliser le système de protection ?	
- que faire en cas de faillite ?			

Evaluation : questions et réponses sur un système de protection qui marche

Résultat final de l'atelier : les EJT ont mis en place et amélioré leur système de protection

Conseils aux facilitateurs

Le document que nous avons en mains, nous aide à nous préparer et à organiser la facilitation de votre atelier. Il nous donne la possibilité de connaître les participants, leur préoccupation, leur niveau, ce qu'il leur faut ainsi que la possibilité d'aller chercher d'autres informations pour compléter notre contenu et l'adapter au groupe que nous avons en face de nous. Les fiches se complètent les unes des autres, dans un même atelier. Tout dépend de comment nous faisons le lien entre les différentes parties sans dérouter les participants. Une bonne préparation où nous nous mettons à la place des participants en imaginant leur réaction sur chaque chose à dire et à faire, règle le problème.

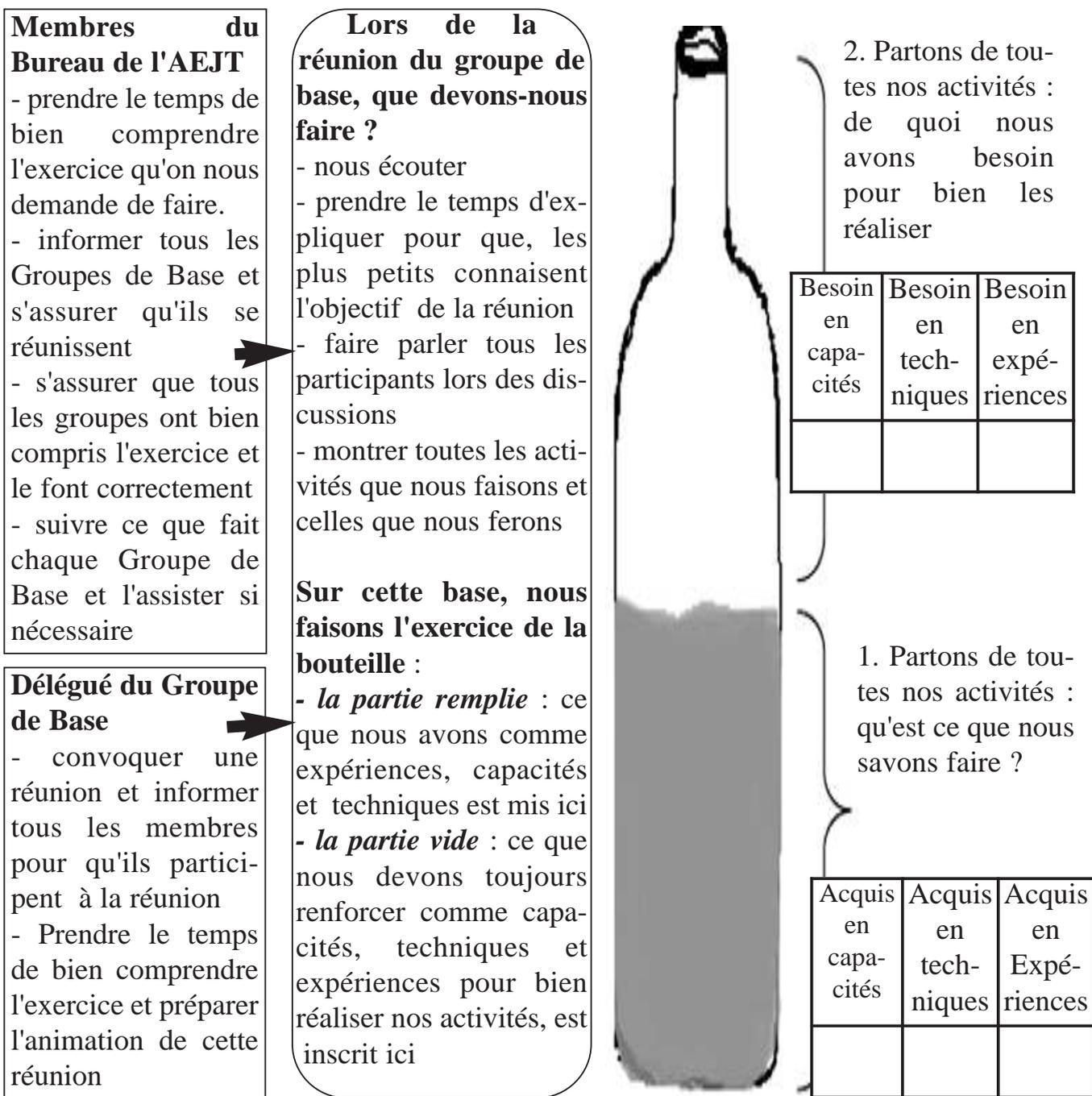
Le facilitateur ne doit jamais	Le facilitateur doit
<ul style="list-style-type: none"> - frapper un apprenant - discriminer les apprenants - se fâcher devant les apprenants - insulter les apprenants, leurs amis, parents et partenaires - s'absenter de manière abusive aux ateliers, rencontres et sessions - être saoul devant les apprenants - être en retard aux cours, ateliers, rencontres, etc. - s'habiller très mal - montrer des signes de fatigue (bailler, dormir en salle,....) 	<ul style="list-style-type: none"> - préparer et bien lire sa fiche pédagogique - chercher des informations sur son thème (si nécessaire, chercher une personne ressource) - motiver les apprenants - adapter son langage aux apprenants - faciliter la participation des apprenants - respecter tout le monde - écouter les apprenants <p>Il doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - patient - calme, ne pas avoir peur car il / elle a une expérience - communicatif - bien habillé - humble <p>Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser ce qu'il doit faire et dire en formation

Annexes

Comment identifier un thème de formations ?

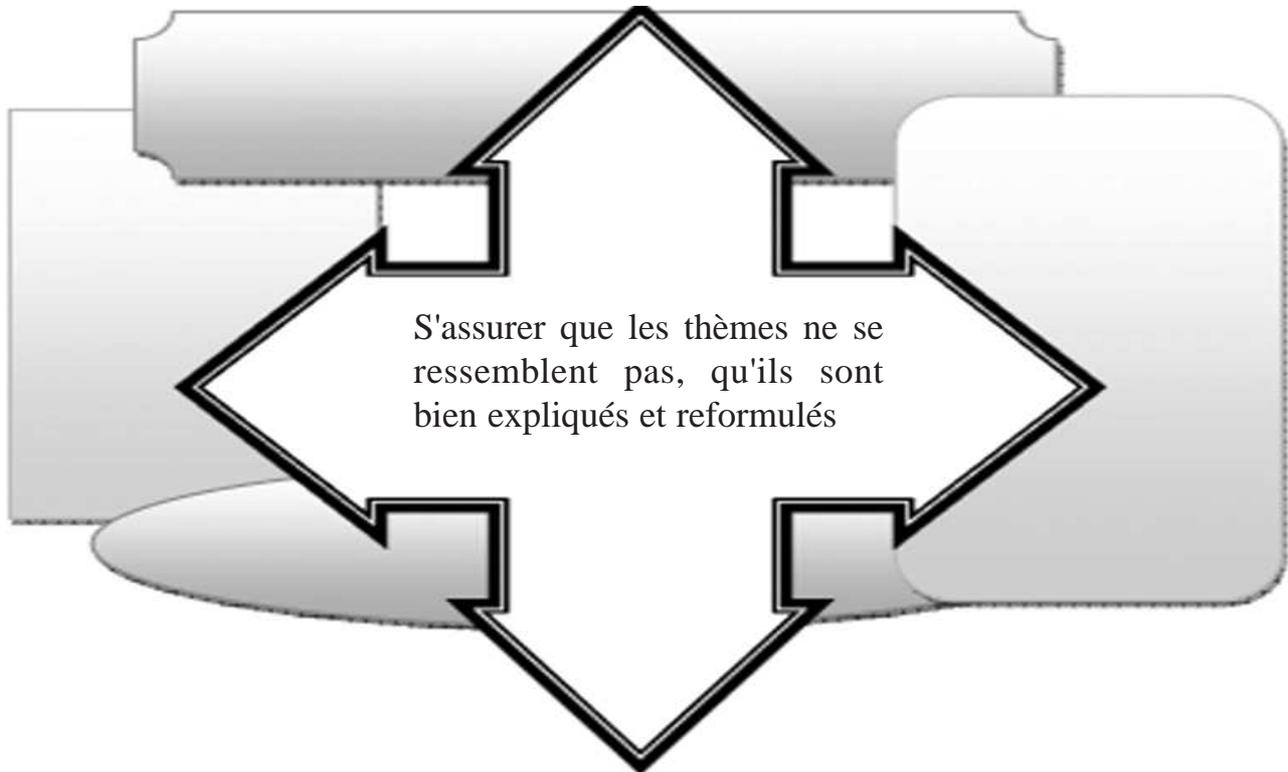
Faisons un schéma et donnons un exemple pour aider les Groupes de base. Si l'exercice est bien compris, nous passons par le même processus pour identifier un thème de formation dans une Association et/ou dans une Coordination Nationale. La seule chose qui change, ce sont les membres. Dans notre schéma, les EJT sont membres des Groupes de Base. Dans le cadre d'une Association, ce sont les Groupe de Base qui sont membres. Pour la Coordination Nationale, ce sont les Associations qui constituent les membres.

1- Identifier nos forces et faiblesses sur nos capacités techniques et nos expériences



2- Regrouper et reformuler les thèmes

Une fois que tout ce que nous avons est ressorti, dans l'exercice qui suit, nous prenons les réponses trouvées à la partie 2 (tout ce dont nous avons besoin) et suivons les consignes suivantes :



Consignes pour faire cet exercice

- Observons des cadres différents par leur forme (et éventuellement par leur couleur). Nous mettons ensemble tous nos besoins en techniques, capacités et expériences qui se ressemblent, c'est-à-dire tous les thèmes qui ont la même signification
- Trouvons une bonne reformulation de chaque thème, pour que celui (celle) qui le lis, comprenne, tout de suite, ce que nous voulons dire à travers ce thème. Pour vérifier, nous pouvons nous demander : si la formulation est compréhensible pour tous ? Si le thème est précis ? Si le thème explique bien tout ce que nous voulons dire ?
- Prenons chaque thème et expliquons clairement, comment le besoin se manifeste, "*donner des raisons, des exemples*" et les noter à côté de chaque thème

3- Sélectionner le thème principal et urgent auquel il faut s'attaquer

Numéros	1	2	3	4	5	6
Problèmes						
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						

Comment faire cet exercice ? Bien suivre les explications ci-dessus :

- à gauche, nous avons les lignes. Nous donnons un numéro à chaque problème et l'écrivons dans une ligne
- en haut, nous avons les colonnes. Nous mettons un numéro dans les colonnes. Chaque colonne représente la ligne du problème qui a le même numéro que lui
- nous prenons chaque problème en commençant par le N°1 et nous nous la question suivante : est qu'en trouvant des solutions pour ce problème, le problème n°x est aussi résolu.
- nous procédons ainsi jusqu'à comparer le problème N°1 avec tous les problèmes. Ensuite, nous prenons le problème N°2 pour faire la même chose et ainsi de suite.
- chaque fois que nous faisons la comparaison et que la réponse est "non !", nous ne marquons rien. Mais si la réponse est "oui !", nous suivons la ligne du problème sur lequel nous sommes et cochons dans la colonne où nous avons le numéro qui correspond au problème avec lequel nous avons fait la comparaison.

Cet exercice nous amène à identifier un des problèmes. Si nous trouvons une solution à ce problème, elle résout plusieurs autres problèmes, en même temps. A ce moment là, nous nous assurons que tout le monde a bien compris et identifié le même problème, avant l'ouverture des débats. Dans les discussions, il est important de rappeler le processus et ce sur quoi nous sommes d'accord et enfin, les raisons pour lesquelles nous avons retenu ce thème.

3- Bibliographie

- **Bulletin annuel du MAEJT** : “Défi des EJT n°10”, 2010. 8^{ème} rencontre : évaluation de la concrétisation des 12 droits des EJT, p.1 à 12. 24 pages
- **Faye Alassane Souleymane** : “Rapport de formation des journalistes et communicateurs sur la participation des enfants et jeunes dans les projets”, Unicef Togo, 2009
- **Faye Alassane Souleymane** : “la participation dans une étude participative”, étude F3E/ Quartiers du Monde, 2011 (en cours de publication)
- **JEUDA 70 (F)** : "Formation des animateurs urbains. Recensement des besoins en Afrique francophone". Dakar, 1990. - 32 p.
- **JEUDA 75 (F-E)** : "L'approche participative Programme Africain de Formation des animateurs urbains en Afrique francophone et lusophone : rapport de synthèse de la première session". Enda T.M. Centre "Thierno Saidou Nourou Tall" Mbour.- Dakar : Enda, août 1991. - 28 p.
- **JEUDA 87 (F)** : "Formation à l'écoute: Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) Côte d'Ivoire". Koné Djakaridja, Bema Coulibaly. Abidjan 1993. - 36 p.
- **JEUDA 91 (F)** : "Un exemple d'évaluation participative à Bamako, Dakar, St Louis et Ziguinchor". Fabio Dallape, Enda TM Jeunesse Action. - 26 p.
- **JEUDA 93 (F)** : "L'évaluation. Programme Africain de Formation des Animateurs Urbains". Rapport de synthèse 4^{ème} session, Thiès. novembre 1993. Rapport de synthèse. Enda Tiers Monde Jeunesse Action. - 39 p.
- **Livre “Education : alternatives africaines”**. Ouvrage collectif. Préface de Alejandro Cussianovich V. IFEJANT - Lima. Postface de Armoogum Parsuramen UNESCO / BREDA Dakar. Environnement africain. Etudes et recherches n°222-223, 2003, Enda, Dakar. Enda Tiers Monde/UNESCO. Juin 2003. 274 pages Pilar Uribe : Comité de capitalisation des outils participatifs, Réseau Femmes du Monde, rapport de terrain, 2010
- **MAEJT** : “Migrations, confiage et trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest : quelques actions menées par les Associations d'Enfants et Jeunes Travailleurs et par les organisations qui les soutiennent”, Jeuda n°106, décembre 2004, 24 pages
- **MAEJT** : “Exode précoce et traite des enfants en Afrique de l'Ouest : quelques actions des enfants et jeunes travailleurs de la sous région”, Jeuda n°11-112, décembre 2004, 112 pages
- **MAEJT** : “Transformer les victimes en acteurs : exode précoce des enfants en Afrique de l'Ouest”, Jeuda n°119, 2008, 84 pages
- **MAEJT** : “Itinéraires de la “réussite” ?”, mobilité des enfants et jeunes au Bénin, Burkina Faso et Togo, Jeuda n°121, 48 pages.
- **Tearfund, 2009** : http://www.tearfund.org/en/about_us/how_we_work/

En 1990, un Programme Africain de Formation (PAF) a été mis en place par Enda tiers monde, dont le thème central était le "comment" de la participation. Ses initiateurs avaient pour objectif de développer une expertise locale, à partir de leçons tirées et d'outils dégagés des expériences africaines et de les mettre à la disposition des acteurs pour leur renforcement.

Ces acteurs étaient à l'époque des animateurs, puis après, des enfants et jeunes ...

En 1994, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs est fondé à Bouaké, par des enfants et jeunes de 4 Pays (Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Mali et Sénégal), à l'occasion d'une session de ce programme qui, pour la première fois, intégrait des enfants.

On venait de passer à l'appropriation du programme par ce nouveau Mouvement, le MAEJT et les principaux intéressés les EJT.